

Temps de travail, réajustement salarial :

POUR UNE
MANIFESTATION MASSIVE
LE 27 NOVEMBRE

L'organisation faïtière des syndicats du personnel fédéral, l'Union fédérative, appelle à manifester le 27 novembre à Berne. Le temps de travail et le réajustement salarial commencent enfin à être pris sérieusement en charge par les organisations ouvrières.

Sur ces deux points, le Conseil fédéral s'est vraiment fait le porteur d'eau du patronat. Depuis des mois les patrons clament sur tous les tons que le réajustement salarial est trop élevé et qu'ils ont donc versé trop de salaires. Pur mensonge que tout cela : depuis toujours la comptabilité nationale indique un taux d'inflation supérieur à celui de l'indice de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) qui sert de base au calcul du réajustement.

Et pourtant le Conseil fédéral ne se gêne pas et décrète que l'indexation des salaires doit être corrigée. Les patrons, au-delà des 2,5 o/o versés "en trop", cherchent en fait à remettre en cause le réajustement automatique des salaires. Première victime de cette exigence : le personnel fédéral !

En matière de temps de travail, le Conseil fédéral a aussi servi d'éclaireur au patronat. Après les vacances, le gouvernement annonce une réduction du temps de travail à 42 heures par semaine pour le personnel fédéral. A condition que le parlement accepte l'engagement du personnel supplémentaire nécessaire. Aujourd'hui, le confident des patrons, le conseiller fédéral Honegger, explique à qui veut l'entendre que l'affaire est classée, qu'il n'y aura pas de diminution du temps de travail, puisque le parlement refuse de nouvelles embauches. Tout cela n'était donc qu'une basse manoeuvre ! Et le même Conseil fédéral rejette l'initiative de l'USS pour les 4 semaines de vacances...

Cette politique bourgeoise a un nom : le thachérisme, les reaganomics. Et un but : l'Etat doit ouvrir la voie à l'offensive patronale. La classe ouvrière doit être sévèrement défaite et payer le prix de la crise. La participation des dirigeants sociaux-démocrates à cette politique est particulièrement dramatique. Ainsi, lors de la session parlementaire d'automne, ils ont une nouvelle fois approuvé la réduction de 10 o/o de toutes les subventions. Et ils ont soutenu les nouvelles dépenses d'armement ! Ne sont-ils pas, du reste, sur le point de laisser tomber leur propre initiative introduisant le référendum sur les crédits militaires ? Ce comportement n'est qu'un poids mort sur les épaules des syndiqués.

La mobilisation syndicale est le seul moyen de barrer la route à l'arrogance de la bourgeoisie soutenue par les sociaux-démocrates. Nous devons donc commencer dès maintenant à préparer la manifestation du 27 novembre, afin qu'elle soit une référence pour tous les travailleurs. Tous les syndicats et les partis ouvriers doivent prendre leurs responsabilités et s'engager :

- * Pour la diminution légale du temps de travail dans tous les secteurs — pour une nouvelle initiative !
- * Pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60/62 ans !
- * Pour l'indexation automatique et complète des salaires !
- * Pour le référendum en matière de crédits militaires, pour le dépôt de l'initiative !

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e Internationale

RÉFUGIÉS TURCS :



SUPPRESSION DU VISA !

ETAT D'ISRAEL :



La lutte contre Begin et Sharon

En mouvement



Appel pour un soutien matériel direct à Solidarités :

SOLIDARNOSĆ VIT ! SOUTENEZ-LA CONTRE LES ATTAQUES DU POUVOIR !

Les manifestations du 31 août ont clairement démontré la force que représente toujours Solidarités malgré l'état de guerre : 500 000 personnes ont bravé l'interdiction de manifester, malgré une répression brutale (5 000 arrestations). L'importance de ces manifestations est sans équivalent depuis 1956. La Pologne est coupée entre une société réelle rassemblée derrière Solidarités et un pouvoir légal largement isolé. La dissolution du syndicat décidée par ce pouvoir montre le peu de cas qu'il fait de sa propre légalité et sa volonté de faire disparaître tous les acquis obtenus par les travailleurs en août 1980.

Face à ces attaques nous devons soutenir Solidarités, l'aider à se développer et à s'exprimer dans les dures conditions de la clandestinité. Aider Solidarités, c'est permettre à la majorité du peuple polonais de s'exprimer et défendre ses intérêts et droits démocratiques.

Solidarités a besoin de notre aide pour :

- assurer la défense des personnes poursuivies et emprisonnées,
- permettre au syndicat d'acquiescer du matériel,
- aider financièrement les familles des victimes de la répression.

Solidarités a besoin de notre appui pour qu'elle puisse faire entendre la voix des travailleurs et travailleuses face à l'immense appareil de propagande du pouvoir.

Les soussignés ont pour but de récolter jusqu'au 13 décembre — anniversaire de la déclaration de guerre à la société polonaise — une somme de 50 000 francs pour le soutien matériel direct à Solidarités.

Souscrivez à ce but ! Soutenez la lutte de Solidarités !

Delegacja NSZZ Solidarności, Zurich,
Coordination nationale "Solidarité avec Solidarnosc",
CSSOPE

Versez vos dons sur le CCP 80-43063, Nationale Koordination Solidarität mit Solidarnosc, Zurich, note "Solidarnosc".

NOVEMBRE : MOIS DE L'ANTIMILITARISME ET DE LA LUTTE CONTRE LA GUERRE

Du 2 au 4 novembre, la direction de l'Internationale socialiste (IS) se réunit à Bâle pour y célébrer le 70ème anniversaire du Congrès pour la paix de la IIe Internationale, tenu en novembre 1912. La participation active, hier comme aujourd'hui, de militants socialistes au mouvement pour la paix ne saurait faire oublier que des membres dirigeants de l'IS sont au premier rang de la lutte pour l'application de la double décision de l'OTAN relançant la course aux armements. Cette position de pointe est particulièrement nette lorsque les Partis socialistes ont des responsabilités gouvernementales.

C'est pourquoi une manifestation internationale contre le réarmement atomique et la double décision de l'OTAN se déroulera le samedi 6 novembre dès 14h. à Bâle (Claraplatz). Ce sera l'occasion de souligner que la lutte pour la paix ne se fera pas avec, mais contre l'OTAN.

Appellent à cette manifestation, entre autres : de nombreux groupements pacifistes locaux suisses et allemands, des groupements antinucléaires, le PdT, les POCH, les trois sections de la IVe Internationale concernées (LCR/France; GIM/Allemagne fédérale; PSO/Suisse) ainsi que l'Organisation de jeunesse La Taupé.

D'autre part, le PSO et l'Organisation de jeunesse La Taupé mettent sur pied le vendredi 5 novembre (Restaurant Sans souci, tram 6 Morgarten) à partir de 18h.30, un grand meeting de la IVe Internationale sur le thème "Bavardages sur la paix et réalité". Avec :

* un camarade de la Ligue communiste révolutionnaire d'Israël (LCR, section de la IVe Internationale dans l'Etat d'Israël) qui traitera de "la lutte contre la guerre en Israël" (dès 18h.30).

* Ernest Mandel qui s'exprimera sur "le danger de guerre, le rôle de l'Internationale socialiste et la lutte pour la paix" (dès 20h.30).

* Alain Krivine abordera pour sa part "la situation dans la France de Mitterrand" (dès 20h.30 également).

A Genève :

grande semaine de commémoration du massacre du 9 novembre 1932.

L'Union des syndicats du canton de Genève (USCG), la Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG), le Parti

socialiste, le Parti du Travail, le Parti socialiste ouvrier (PSO), l'Organisation de jeunesse "La Taupé", le Comité de soldats et le Comité interécoles organisent du 2 au 9 novembre une série de manifestations. Entre autres :

— une exposition de documents d'époque mise sur pied par l'Université ouvrière de Genève (salle du Faubourg);

— une soirée d'information et de débats avec des témoins de l'événement le vendredi 5 novembre (salle du Faubourg);

— un tour de chant de Roger Cunéo, consacré aux chansons ouvrières;

— une manifestation de rue le samedi 6 novembre (départ 14h.30, rue du Mont-Blanc), centrée autour de revendications comme "L'armée ne doit plus tirer sur le peuple", "Pour un référendum sur les crédits militaires", "Non à la répression des objecteurs de conscience, non à la répression des soldats en lutte pour leurs droits". Un monument commémoratif sera inauguré.

— Le soir du 6 novembre se déroulera une grande fête, toujours à la salle du Faubourg. Au programme : cirque, folk (blue grass), Didier Lotrel (chanteur) et bal sur les rythmes enivrants de la salsa et de la samba.

— Enfin, le mardi 9 novembre, grand meeting, à la salle du Faubourg. Avec René Carron (USCG), Gérald Crettenand (FSCG), Michel Jörimann (PS), Jean Vincent (PdT) et Paolo Gilardi (PSO).

Dernière minute !

Procès de Lôzane Bouge :

LA POLICE A JUGÉ !

Le tribunal, présidé par le juge Frossard, a condamné les inculpés à de lourdes peines, comme : 5 mois avec sursis pendant 5 ans, 4 mois avec sursis pendant 4 ans, 3 mois avec sursis pendant 4 ans.

Les frais de justice sont un véritable coup d'assommoir. Il s'agit clairement de faire taire définitivement toute la jeunesse qui se reconnaissait dans Lôzane Bouge.

Au moment du verdict, le juge a fait expulser des inculpés et évacuer la salle. Les flics, présents en masse, s'en sont pris à coups de matraque et de gaz lacrymogène, au public qui se trouvait derrière les portes du Tribunal.

Après l'annonce des condamnations, une manifestation de protestation de 250 personnes environ s'est formée. Une assemblée de Lôzane Bouge est convoquée pour le mercredi soir 27 octobre à la salle des Vignerons.

Dans ce procès inique, seuls les rapports de police auront servi de base au jugement prononcé. La lutte pour l'amnistie des inculpés doit se poursuivre avec vigueur !



Lausanne :

NON AU FESTIVAL DU FILM MILITAIRE

L'Organisation de jeunesse La Taupé, Alternative non-violente Lausanne (ANVIL) et le PSO ont adressé une lettre ouverte à la Municipalité de Lausanne pour protester contre la tenue, au casino de Montbenon et avec la caution des autorités, des troisièmes journées internationales du film militaire. Ce festival constitue une véritable tribune du militarisme, une réelle provocation, lorsque l'on a vu les images de Beyrouth-Ouest bombardée et que l'on connaît les effets meurtriers des armes qui sont présentées dans ces films sous un angle purement technique.

Pour appuyer leur protestation, les trois organisations ont manifesté lors de la cérémonie d'ouverture du festival en éclaboussant de sang les marches du casino de Montbenon.

La Municipalité de Lausanne a le culot de répondre par écrit en ces termes : "C'est la troisième fois que la Municipalité patronne ces Journées. Depuis l'organisation de la première manifestation, aucun élément nouveau n'est intervenu qui puisse inciter la Municipalité à réviser son jugement. En conséquence, elle n'a pas changé ni ne changera d'avis". Faudra-t-il une troisième guerre mondiale comme "élément nouveau" — puisque ni les massacres du Liban ni ceux en Amérique centrale n'émeuvent les édiles lausannois — pour que la Municipalité "révise son jugement" ?

Lors d'un débat à la radio, le représentant de la Société vaudoise des officiers organisatrice du festival s'est présenté comme un grand défenseur de la paix et n'a pas hésité à qualifier de "constitutionnel" le massacre de 13 ouvriers en novembre 1932 à Genève. Illustration, on ne peut plus claire, des objectifs d'un tel festival : justifier l'armée, les dépenses militaires et ses interventions pour défendre l'"ordre".

Genève :

QUE VEUT LE PSO ?

La section de Genève du PSO organise un cycle de formation, à partir de l'ouvrage d'Ernest Mandel *Introduction au marxisme*. Ce cours, ouvert à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent aux activités du PSO, est conçu comme une préparation à une action politique commune. Il ne s'agit pas de "consommer de la théorie", ni d'écouter passivement l'exposé d'un "spécialiste", mais bien de se former activement, pour acquiescer les références politiques qui sont à la base de notre activité.

Le programme de ce cycle, qui se déroulera en deux sessions, l'une du 27 octobre au 15 décembre, l'autre du 18 janvier au 8 mars, est le suivant :

1. Qu'est-ce que le capitalisme ? me 27 octobre, 19h.30; ma 18 janvier 1983, 19h.30.
2. La classe ouvrière, son rôle, ses syndicats. me 3 novembre, 10h.30; ma 25 janvier 1983, 19h.30.
3. L'Etat, son rôle, le mythe de "l'Etat social". me 10 novembre, 19h.30; ma 1er février 1983, 19h.30.
4. Lutte pour les réformes, réformisme et politique révolutionnaire. me 17 novembre, 19h.30; ma 8 février 1983, 19h.30.
5. L'impérialisme et la révolution coloniale. me 24 novembre, 19h.30; ma 15 février 1983, 19h.30.
6. Le socialisme pour lequel nous luttons. me 1er décembre, 19h.30; mardi 22 février 1983, 19h.30.
7. Notre critique du stalinisme. me 8 décembre, 19h.30; ma 1er mars 1983, 19h.30.
8. Qu'est-ce qu'un parti révolutionnaire ? Présentation du Parti Socialiste Ouvrier. me 15 décembre, 19h.30; ma 8 mars 1983, 19h.30.

Pour tous renseignements et pour vos inscriptions : PSO, c.p. 858, 1211 Genève 3. Tél. : 022 / 20 68 02.

SOMMAIRE

EDITO

Temps de travail, réajustement salarial : pour une manifestation massive le 27 novembre 1

POLITIQUE

Réfugiés turcs : la barque est pleine 3
Réfugiés turcs : les faits accusent 3
Congrès de l'Union syndicale suisse (USS) : le coup de semonce 8
Elections jurassiennes : entretien avec Combat socialiste 8

SOCIAL

Première conférence féminine du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) : un bon début 4
Ebauches SA : licenciement antisyndical ! 4
Emploi : débris et profits 4
Horlogerie, Ebauches, Marin/ASUAG : une avalanche de licenciements 5
Universal, Genève : victoire de la solidarité ! 5

DOSSIER

Métallurgie genevoise : la crise, nos propositions 6-7
La métallurgie genevoise en chiffres 7

INTERNATIONAL

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le mouvement ouvrier se met en marche 9
POLOGNE : le Parti du Travail et Solidarnosc 9

NICARAGUA : la guerre a déjà commencé 10
GUATEMALA : vers le génocide ? 10

A LIRE

Le droit d'asile en Suisse : seuls les capitaux... 11

L'ÉVÉNEMENT

ÉTAT D'ISRAËL : "un véritable séisme politique" 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50
une année, env. ouverte . . . 45.-
une année, env. fermée . . . 55.-
une année, étranger (Europe) . 80.-
abonnement de soutien . . . 100.-

Pour toute correspondance :
La Brèche, 8 bis, rue de la
Tour, 1004 Lausanne.

CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IVe Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoise

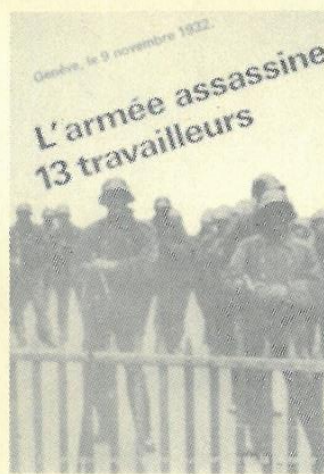
Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel

Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso,
casella postale 2400, 6901 Lugano

V
i
e
n
t

d
e

p
a
r
a
i
t
r
e



Genève :

PROCÈS DES VIOLEURS DU PRÉ-NAVILLE

Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1981, deux femmes qui occupaient un appartement au Pré-Naville à Genève sont violées par des membres de la bande des "Pharaons", alors en expédition punitive contre les occupants des immeubles de la rue Argand et du Pré-Naville.

Les deux femmes déposèrent plainte pénale. Le lundi 4 octobre 1982, un premier procès s'est déroulé, pour déterminer si les violeurs devaient être déférés en cour d'assises. La prochaine Brèche consacrera un article à cette audience, scandaleuse.

Réfugiés turcs :

Exagéré, ce titre ? A peine ! Il suffit de regarder ce qui se passe pour comprendre. Les réfugiés sont en train de devenir les âmes maudites de l'asile en Suisse.

Au commencement, il y eut les molles protestations des autorités à l'égard du putsch militaire en Turquie. Ensuite, au fil de quelques grèves de la faim, on apprit que les réfugiés turcs étaient maltraités. Puis, l'obligation du visa fut introduite : chaque ressortissant turc visitant la Suisse doit disposer d'un visa et d'une somme de 150 francs par jour pour la durée du séjour prévu. Enfin, des pratiques scandaleuses des autorités de police furent révélées.

Le cas du sieur Hans Müller, chef de la police des étrangers du canton d'Argovie est, à cet égard, exemplaire. Il révèle crûment tous les a priori et les idées sous-jacentes qui marquent la politique d'asile officielle en ce qui concerne les Turcs.

Dans une lettre du 11 mai 1982, mais qui fut rendue publique à la mi-septembre, le sieur Müller explique dans le détail ses curieuses conceptions. Gageons qu'elles ne lui sont pas propres.

Sa première constatation : "Les Turcs savent qu'il est devenu difficile de prendre pied légalement en Europe. Ils

LA BARQUE EST PLEINE

ont découvert que cette difficulté pouvait être contournée par une demande d'asile".

Deuxième constatation : "Les Kurdes peuvent être actifs politiquement (réf. : en Turquie) s'ils ne mettent pas en danger la sécurité intérieure ou extérieure du pays... Celui qui se comporte correctement n'est ni poursuivi, ni battu".

Troisième constatation : "Nous avons donc refusé aux Turcs qui viennent en Suisse pour des raisons purement économiques le droit de déposer une demande d'asile".

Ainsi, la boucle est bouclée. Peu importe que la loi impose l'obligation aux autorités d'accepter le dépôt d'une demande d'asile.

A la suite de diverses protestations, les supérieurs de Müller se distancèrent de ces propos, bien qu'eux-mêmes aient reçu la fameuse lettre, sans réagir ! Dans celle-ci, d'ailleurs, Müller dit à propos de son attitude qu'elle est "protégée par notre chef, le dirigeant du Département de l'Intérieur".

Questionné à ce propos, le subordonné de Müller déclare ouvertement qu'avant même qu'une demande d'asile soit déposée on essaie de dissuader les réfugiés de toute action. Selon ses propres termes, "un réfugié turc sur dix qui viennent chez nous dépose finalement une demande d'asile".

Et que fait le mouvement ouvrier dans cette affaire ? Le problème est que Müller est un bon social-démocrate...

Rien, ou très peu, si l'on regarde le Parti socialiste (PS) ou l'Union syndicale suisse (USS). Dans l'édition du 11 octobre du bulletin d'information du PSS, le président du parti — Helmut Hubacher — se livre à une surprenante défense de Müller qui est un "social-démocrate (...) un bon, et un excellent chef de la police des étrangers". Il défend Müller en disant que ce dernier a peur d'une chose : le développement de la xénophobie. D'où ses efforts pour limiter celle-ci "en recherchant le possible et en craignant l'impossible. Je n'accepte pas que Hans Müller soit tout à coup irresponsable. Son dilemme est le nôtre".

Helmut Hubacher termine en souhaitant un changement de politique dans ce domaine. Cela n'enlève rien, mais alors vraiment rien au fait que la théorie du moindre mal ne fait que justifier — de façon ô combien pénible ! — le scandale du traitement des réfugiés turcs.

A. Meylan

Réfugiés turcs :



Manifestation d'opposants turcs à Berne en septembre 82.

photo Sergio Medina

LES FAITS ACCUSENT

Point n'est besoin de citer de nombreuses statistiques ou de donner des explications compliquées pour faire le jour sur le scandale des réfugiés turcs. Quelques exemples suffisent à l'établir.

L'immolation d'un réfugié

En juillet un réfugié s'immole par le feu à Genève. Le drame avait commencé quelques jours auparavant.

Le 12 juillet deux pasteurs genevois attendaient avec ce réfugié l'arrivée de sa femme à l'aéroport de Cointrin. Les minutes passant, l'épouse n'apparaissant pas, les pasteurs s'adressèrent à la police des frontières. L'épouse était détenue, on l'empêchait de passer la frontière. En réponse à leurs protestations, la police répondit aux pasteurs : "Revenez demain matin, d'ici-là nous aurons pris une décision".

De retour le matin, les deux pasteurs furent renvoyés à un fonctionnaire fédéral qui leur indiqua au téléphone qu'une décision avait été prise, sans dire laquelle. Il promit cependant de les mettre en contact avec son supérieur, le vice-directeur de l'Office fédéral de la Police, Alexandre Hunziker. Le temps passait. Vers onze heures, devant leur impatience, un policier indiqua aux pasteurs que la femme était déjà repartie. La décision avait été prise le soir précédent par Hunziker !

L'un des pasteurs réussit, finalement, à atteindre Hunziker. Il relate ainsi les propos de ce dernier : "Mon interlocuteur m'a expliqué que les autorités étaient obligées d'avoir une attitude dure, sévère. 'On en est là en Suisse ?', me suis-je exclamé ! — Oui, on en est là. C'est regrettable, mais nous y sommes obligés".

Avec son avocat, le réfugié décida d'impardir un délai aux autorités fédérales pour qu'elles délivrent un billet d'avion à son épouse. Le délai expirait le 19 juillet. Un jour avant, le dimanche 18, le réfugié tenta de s'immoler par le feu. Brûlé à 55 o/o, il fut transporté à l'Hôpital canto-

nal. La police répandit le faux bruit qu'il avait été impliqué dans une bagarre. La fin de l'histoire : le 7 juillet, déjà, le Conseil fédéral avait refusé la demande d'asile présentée par ce réfugié.

Le syndicaliste refoulé...

Murat Cerçinli, un militant de la centrale syndicale DISK, s'enfuit au début de l'année de la ville portuaire et industrielle d'Izmir, vers Beyrouth, où il travailla au noir pour gagner de quoi se payer le voyage en Suisse. A la mi-mai il s'envola vers Zurich, non sans avoir averti des amis qui prirent le soin d'informer les autorités. Arrivé à Kloten, Dençili se vit refuser, par la police des frontières, le droit de déposer une demande d'asile. En dépit de protestations de ses amis et d'un représentant d'Amnesty International, Cencilil fut éconduit et renvoyé à Beyrouth pour y faire connaissance avec les chars israéliens.

Refoulé vers la Turquie, torturé, il meurt en prison

Sevim Akbas, âgé de 25 ans, arménien et membre d'une organisation interdite en Turquie serait aujourd'hui vivant si la bourgeoisie suisse et son Etat ne l'avaient pas envoyé à une mort certaine. Comme Cencilil, il s'enfuit de son pays par le Liban. A la fin mars, il arrive à Genève, avec le passeport d'un cousin, le sien ayant été confisqué par les militaires turcs. Après un mois il quitte cette ville car son amie ne supporte plus la clandestinité qui lui était imposée par la présence d'Akbas. Le week-end du 2/3 mai il se rend chez des amis à Wohlen dans le canton d'Argovie. Le lundi 4 mai, vers 7 heures du matin, il se met en route pour se rendre à la Police des étrangers d'Aarau afin de déposer une de-

mande d'asile. Il avait, au préalable, étudié la situation et était arrivé à la conclusion que la légalisation de sa présence en Suisse, par le dépôt d'une demande d'asile, serait une sécurité. Il ne se doutait évidemment pas que les autorités helvétiques — ces fonctionnaires obséquieux rampant devant les xénophobes et les racistes de ce pays — allaient lui mettre des bâtons dans les roues et l'envoyer à la mort.

Le même soir, l'ami d'Akbas reçoit un téléphone. Au bout du fil, Akbas. D'une voix désespérée, il explique qu'on le renvoie en Turquie, malgré ses protestations. Il ne sait pas comment se défendre.

Pendant plusieurs mois les amis d'Akbas ignorèrent tout de son sort. Ce n'est que plus tard qu'ils apprirent la vérité.

Deux semaines après le 4 mai, la famille d'Akbas se vit remettre sa dépouille mortelle. La version officielle : suicide. En réalité, le cadavre était recouvert de brûlures de cigarettes et de plaies ouvertes. Donc Akbas était mort des sévices subis sous la torture, ou s'était suicidé à bout de résistance.

La mort d'Akbas est un crime de la bourgeoisie suisse et de ses acolytes. Chacun sait que renvoyer un réfugié dans le pays dit "d'insécurité" est contraire aux règles les plus élémentaires de la loi suisse et des conventions internationales sur l'asile. Et dire que le chef de la Police des étrangers d'Argovie est un "bon social-démocrate", selon les termes mêmes de Helmut Hubacher...

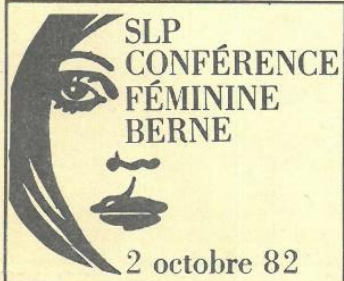
Nous ne sommes plus très éloignés de la pratique de la bourgeoisie à l'égard des réfugiés juifs durant la Deuxième Guerre mondiale. Seule une mobilisation active et décidée en faveur des droits des immigrés et réfugiés Turcs pourra permettre de faire reculer quelque peu Furgler & Cie...

A. Meylan

Note : Ces informations sont tirées d'une série d'articles publiés par la *Wochenzeitung* de Zurich.

Première conférence féminine du
Syndicat du Livre et du Papier (SLP) :

UN BON DÉBUT



2 octobre 82

EBAUCHES SA : LICENCIEMENT ANTISYNDICAL !

L'Union syndicale de Neuchâtel et environ proteste avec vigueur contre le licenciement d'un ouvrier syndicaliste décidé par la direction d'Ebauches S.A. à Marin. Ce licenciement survient quelques jours après la manifestation du 25 septembre à Bienne organisée par la FTMH. L'ouvrier licencié est membre du groupe syndical FTMH de l'usine. Il avait paru en photo portant une pancarte de son syndicat dans les colonnes d'un périodique romand. Il est la seule personne licenciée à la fin du mois de septembre.

Il s'agit donc d'une atteinte aux droits syndicaux de la part d'Ebauches S.A. Beaucoup d'entreprises utilisent la situation économique pour mettre à la porte des militants syndicaux, éliminer toute présence syndicale dans l'usine. Ebauches-Marin n'en est plus à son premier licenciement dont le but, avoué ou non, est d'affaiblir le syndicat des travailleurs de l'horlogerie, la FTMH. Il est urgent d'agir pour empêcher ces mesures successives. Il en va du respect des libertés syndicales, et donc de la liberté d'expression et d'organisation des travailleurs sans lesquels ils ne peuvent faire valoir leurs droits et leur dignité. L'USN défend les droits de toutes les fédérations syndicales contre les attaques patronales. Elle appelle les travailleurs à se mobiliser contre ce licenciement pour que leurs acquis ne soient pas progressivement détruits.

Le 2 octobre s'est réunie à Berne la première conférence féminine du Syndicat du Livre et du Papier (SLP). Quarante femmes environ, provenant de diverses sections syndicales, se sont rassemblées; pour se connaître et pour discuter de leurs revendications, qu'elles s'adressent au syndicat ou au patrons. Cette conférence féminine représentait le premier pas d'un travail féminin à l'intérieur du SLP. Ce fut un bon premier pas.

Les femmes représentent environ le tiers de la main-d'œuvre de l'industrie graphique. Malgré cela, malgré la présence d'un fort courant progressiste dans le syndicat, le développement d'un travail féminin à l'intérieur du syndicat n'en est qu'à ses débuts. Cette situation trouve certainement son origine dans la longue tradition de syndicat de métier (donc masculin) du SLP. En outre, les femmes — mises à part les auxiliaires — ne sont présentes que depuis peu dans l'industrie graphique. Ainsi dans le rapport annuel de la Fédération suisse des typographes (FST, qui précède le SLP) de 1957/58, on peut lire que la FST s'oppose à ce que des forces de travail "étrangères à la profession" soient employées sur les machines à composer, qui venaient alors d'apparaître...

Aujourd'hui il n'y a presque plus que des femmes "étrangères à la profession" qui travaillent sur ces machines. Et il y a quasiment autant de filles que de garçons qui font l'apprentissage de compositeur.

La première conférence féminine du SLP

Cette conférence féminine a permis de mettre en place les premiers jalons d'un travail féminin plus approfondi dans le SLP. Jusqu'alors, seule la section de Zurich avait une commission féminine. C'est d'elle que vint l'initiative d'organiser cette conférence. L'objectif était de rassembler les femmes qui voulaient agir dans le SLP et de donner des perspectives à un travail féminin plus soutenu.

Cette réunion fut préparée par des femmes de différentes sections, suite à un appel publié dans la presse syndicale. Une vingtaine de femmes participèrent ainsi aux séances de préparation, qui donnèrent aussi le coup d'envoi à la création de commissions féminines à Genève, Bâle et Lausanne.

Pour cette première conférence féminine nationale, nous nous sommes limités à des thèmes qui concernaient directement la situation

de la femme sur sa place de travail, dans les entreprises. Comme les femmes sont majoritairement occupées à des travaux non-qualifiés dans l'industrie graphique, nous nous sommes surtout préoccupées d'elles, c'est-à-dire des clavistes et des auxiliaires. En outre, nous avons aussi traité du problème du travail à temps partiel et, sur demande de l'une des participantes, de la protection de la maternité. Ces thèmes nous ont permis d'avancer des revendications précises pour le prochain renouvellement du Contrat collectif de travail (CCT).

Les clavistes contre la diminution du salaire

Parce que le syndicat s'est toujours battu contre l'engagement de femmes "à meilleur marché" par les patrons, il avait conclu un accord qui stipulait clairement que les clavistes ont un salaire minimum égal à celui des compositeurs. Mais jusqu'en 1980, le CCT était muet sur la validité de cet accord pour les clavistes sans certificat. Les patrons défendaient le point de vue que le CCT et l'accord complémentaire (accord TTS) ne concernaient que les clavistes avec certificat. Ils boycottaient donc quotidiennement l'application de cet accord !

Ce n'est qu'à partir de 1980 que l'on sait que toutes les clavistes sont soumises au CCT et que l'accord vaut pour tout le monde. Mais les patrons l'ont dénoncé pour fin 1982, ce qui indique qu'ils cherchent à infliger une défaite au SLP avant l'ouverture des négociations contractuelles (fin 1982 / début 1983). L'absence d'accord signifie pour ceux et celles qui travaillent dans le secteur de la saisie des textes qu'ils se retrouvent dans la catégorie des auxiliaires ou des semi-qualifiés, ce qui implique une baisse de salaire de 10 à 25 o/o.

Le SLP a intégré un projet de nouvel accord dans ses revendications contractuelles; nous l'avons discuté et complété à la conférence féminine. A l'unanimité, une résolution — adressée à l'assemblée des délégués du SLP — contre la dimi-

nution des salaires dans le secteur de la saisie des textes fut adoptée.

Auxiliaires : à travail égal, salaire égal

Lors des dernières négociations, l'association patronale a réussi à imposer une distinction entre les travaux "légers" (1 887,50 francs de salaire mensuel) et les travaux "lourds" (2 304 francs). Ainsi, il a pu contourner l'article constitutionnel sur les droits égaux. Car dans la pratique, les travaux légers sont encore et toujours la tâche des femmes; ils ne sont pas moins pénibles, mais ils sont bien moins rémunérés. L'association patronale avait du reste accordé à tous les hommes, après la grève dans l'industrie graphique, le salaire minimum le plus élevé. Mêmes droits, à travail égal, salaire égal, voilà la revendication centrale de la conférence féminine pour le renouvellement du CCT.

Temps partiel : une solution pour de nombreuses femmes de l'industrie graphique

Parmi les clavistes et les correctrices, nombreuses sont celles qui travaillent à temps partiel, parce qu'elles doivent s'occuper d'un ménage ou parce que leur travail est trop fatigant ou trop dangereux pour leur santé pour pouvoir l'accomplir toute la journée. Les patrons utilisent bien sûr cette situation et développent le travail à temps partiel. Car il est clair que l'on travaille proportionnellement plus en quatre heures si l'on peut rentrer ensuite à la maison. En outre les conditions de travail pour les femmes à temps partiel sont moins bonnes. Les droits égaux pour le travail à temps partiel comme à temps complet, c'est-à-dire pro rata temporis (correspondant aux unités de temps effectuées), ce fut notre première revendication. Mais comme le travail à temps partiel ne peut pas être une solution pour toutes (pensons aux auxiliaires qui aujourd'hui gagnent moins de 2 000 francs par mois) et parce que nous estimons que les tâches ménagères et l'éducation des enfants ne sont pas une affaire exclusivement féminine, notre deuxième revendication fut : pour les 38 heures hebdomadaires, sans diminution de salaire, pour tous et toutes.

correspondante

Emploi : DÉBRIS ET PROFITS

Comme l'acide commence par ronger les parties les plus friables du métal, la crise s'en prend d'abord aux régions et branches les plus faibles. Celles où le taux de profit n'est plus suffisamment élevé par rapport aux autres possibilités d'investissements ou de placements. En se retirant, le capital laisse derrière lui, comme la mer à marée basse, de nombreux débris. Car c'est bien ainsi qu'il rejette les travailleurs et en fait des chômeurs. Et dans certaines régions leur sort devient de plus en plus dur.

Dans le canton de Neuchâtel, le taux de chômage est actuellement de 1,4 o/o (pour le reste de la Suisse : 0,4 o/o). Parmi ces chômeurs, plus de 200 ont épuisé leur droit à l'assurance-chômage. Cantons et communes leur versent alors la somme mirobolante de 1920 francs par mois pendant 90 jours. Et après ? Après, on envisage de recourir à l'Assistance publique, qui ne fonctionnait plus depuis 40 ans !

Cette situation typique d'une région fortement axée autour d'une seule industrie, risque fort de se reproduire ailleurs. Prenons un exemple à toute petite échelle : dans les Franches-Montagnes, la petite commune des Pommerats était le siège d'une seule usine, Voisard SA (boîtes de montre). Elle employait 30 personnes et vient d'annoncer qu'elle fermerait ses portes à fin novembre. Dans la foulée, la direction "émet des doutes sur les perspectives d'embauche dans la région". Que deviendront alors les 30 licenciés de Voisard aux Pommerats ?

Même là où les conditions d'exploitation semblaient les plus favorables, où par exemple les salaires étaient bien plus bas qu'ailleurs, la crise frappe. A Mendrisio, au Tessin, l'entreprise Domelectric (électro-ménager : machines à café, sècheurs électriques, etc.) a licencié l'ensemble de son personnel pour octobre et novembre. La majorité de ces 150 salarié(e)s étaient des frontaliers, aux salaires inférieurs. La loi suisse sur l'assurance-chômage est ainsi faite que les frontaliers ne toucheront pas l'assurance-chômage, puisque domiciliés à l'étranger ! Et pour couronner le tout, le personnel de Domelectric n'a toujours pas touché, à fin septembre, son salaire d'août !

La recherche des salaires les plus bas possible a aussi amené la firme Croydor (textile) de Giubiasco à transférer une partie de sa production dans la région du Mendrisiotto, où les salaires frontaliers sont plus bas. Résultat : 83 des 160 employé(e)s de l'entreprise de Giubiasco ont été licenciés (dont 40 frontaliers). On commence par remplacer les travailleurs indigènes par des femmes, on passe ensuite aux frontaliers, puis à d'autres frontaliers, encore moins "chers". Et si tout cela ne suffit pas aux profits, on ferme et on s'en va...

Alors que ces drames se répètent quotidiennement, le plus souvent dans le silence, on a appris que la Suisse était, à l'exception de Gibraltar, le pays européen connaissant la durée du travail la plus longue. Exactement le même jour le bénéfice net global officiel des banques suisses pour 1981 était publié : 2 600 millions de francs. La crise, quelle crise ?

Horlogerie, Ebauches, Marin/ASUAG :

UNE AVALANCHE DE LICENCIEMENTS

Dans une lettre à ses actionnaires, ASUAG prépare le terrain pour de nouveaux paquets de licenciements. Officiellement Ebauches SA à Marin a annoncé 60 licenciements dont 15 mises à la retraite anticipée pour la fin de l'année et la menace d'une nouvelle vague se précise. Pour fin octobre, on peut s'attendre encore à plus d'une centaine de licenciements. La fermeture de l'atelier de galvanoplastie à Marin, celle des succursales d'Ebauches au Landeron, à Peseux et à Fontaines sont dans l'air.

ASUAG prend l'eau

Dans cette lettre la direction du trust dresse le constat d'une aggravation de la situation de l'entreprise : - 20,8 o/o du chiffre d'affaires

pour les 6 premiers mois de 1982 par rapport à ceux de 1981. Ce sont les composants horlogers qui ont enregistré la baisse la plus brutale : - 36,8 o/o.

La vente de la montre Roskopf

a diminué de 48,8 o/o en quantité durant cette période. Du point de vue de l'emploi "les sacrifices importants à tous les niveaux" que demandent les patrons d'ASUAG et les banques ont déjà impliqué pour la seule première partie de l'année 1982 une réduction de 12,5 o/o, soit de 1 505 personnes. ASUAG veut nous faire croire que 30,8 o/o de ces travailleurs et travailleuses seraient partis "volontairement" !

Chaque travailleur ou travailleuse connaît les pressions utilisées pour rendre intenable et insupportable



photo la brèche

psychiquement et physiquement une place de travail. Et les chefs d'ateliers d'ASUAG sont sûrement passés maîtres dans ces méthodes. Cette dégringolade de l'emploi va très certainement s'accélérer au moment où la société de consultants Hayek Engineering SA de Zurich livrera ses résultats d'analyse du trust. Une nouvelle saignée en perspective !

Tschumi dit non aux licenciements... dans son fauteuil du Conseil d'administration

Fort du succès de la manifestation du 25 septembre Gilbert Tschumi, secrétaire FTMH, qui siège au conseil d'administration d'ASUAG a — paraît-il — tapé sur la table en s'opposant à ces nouveaux licenciements. Mieux vaut tard que jamais ! Car la situation dans le canton de Neuchâtel et dans tout l'arc horloger prend l'allure d'une débâcle au point d'émouvoir même l'éditorialiste de l'Impartial Gil Baillod. Il conclut un de ses articles en disant : "On devrait surtout mettre fin à la méchante atmosphère qui règne dans certaines usines où tout le monde est sur le qui-vive, anxieux et perturbé, angoissé même par cette course au bord du précipice et surtout par le tourment des capos qui sans cesse menacent et accélèrent les cadences. Dans quelques galères, il est déjà pire d'aller travailler que de chômer...". Et dans ces galères, il n'est pas bon être syndicaliste et de porter une pancarte à une manifestation ouvrière. Car les patrons règlent leurs comptes très vite : ils licencient comme à Marin ceux ou celles qui osent s'opposer à leur diktat ! (Voir page 4 le communiqué de l'Union syndicale de Neuchâtel / USN.)

La direction de la FTMH ne se donne aucun moyen pour s'opposer effectivement aux tranches successives de licenciements. Elle revendique

que toujours de pouvoir participer aux discussions et négociations qui se déroulent dans les commissions de coordination mises en place par l'OFIAMT entre les villes, les cantons horlogers et les trusts de cette branche.

Négocier avec ceux qui licencient, c'est aller dans le sens contraire à une véritable action ouvrière, dont la manifestation du 25 septembre à Bienne a été un jalon important !

Une action syndicale et ouvrière, mais laquelle ?

Une discussion s'ouvre aujourd'hui dans la FTMH : comment prolonger cette mobilisation de Bienne pour riposter, au niveau des entreprises, aux licenciements ? Certaines sections du syndicat parlent d'une éventuelle journée d'action syndicale sur l'ensemble de la branche durant laquelle les travailleurs pourraient agir par exemple en distribuant des tracts, en se réunissant en assemblées ou en manifestant comme l'ont fait ceux d'Oméga à Bienne. Les comités unitaires de la gauche pour la défense de l'emploi ont décidé d'organiser en novembre des assemblées d'information, de discussion, d'échanges d'expériences en demandant la participation de représentants de la FTMH, de travailleurs de Marin, d'Universal et d'Oméga. Mais quelle solution avancer à cette crise qui s'approfondit ? Les propositions d'un contrôle public sur les trusts horlogers ainsi que celle d'un droit au recyclage payé, dans l'usine même, et pendant les heures de travail trouvent un écho toujours plus important. Dans l'immédiat, il s'agit de renforcer l'organisation de travailleurs sur les lieux de travail pour pouvoir établir un rapport de forces nécessaire face au patronat, aux banques, aux pouvoirs publics pour imposer des solutions ouvrières.

correspondant neuchâtelois

Universal, Genève :

Victoire de la solidarité!

* ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR D'UNIVERSAL

L'entreprise Universal, 80 personnes, produit tous les composants de la montre.

Lundi 11 octobre, après l'annonce de 50 licenciements, les travailleurs occupent l'usine, sans arrêter le travail. Il faut dire que le patron n'en est pas à son coup d'essai : chômage partiel à 35 o/o - 40 o/o depuis un an, tentative avortée de licencier une quinzaine de personnes avant les vacances, de vider la présidence de la FTMH, membre de la commission du personnel en septembre, de liquider quinze emplois, dont le président de la commission du personnel en octobre...

Après cinq jours de lutte, grâce à leur unité et à leur détermination, les travailleurs obtiennent :

* la mise en commun de tous les mois de débite pour permettre la prolongation du versement des salaires à ceux qui ne seraient pas reclassés.

* la retraite anticipée cinq ans avant l'âge AVS (cela concerne une dizaine de travailleurs sur cinquante).

* la mise en place d'une commission paritaire de placement.

Bien sûr, les licenciements restent, et l'accord laisse certains points importants dans l'ombre — le taux de la retraite anticipée, l'assurance d'un reclassement aux mêmes conditions, etc. Cependant, comme le montre cet entretien, la lutte a payé et la solidarité ouvrière a joué pleinement. C'est un exemple de plus — après Oméga à Bienne — qu'il est possible d'obtenir quelque chose grâce à la résistance ouvrière dans l'entreprise, même dans une situation de départ très difficile.

La Brèche : Peux-tu expliquer ce qui a amené les travailleuses et les travailleurs d'Universal à occuper leur entreprise ?

Un travailleur d'Universal : Nous avons vu qu'on arrivait à la fin de l'entreprise. Il y avait beaucoup de personnes âgées qui espéraient atteindre l'âge de la retraite sans changer d'emploi. Avec le chômage actuel, il ne leur restait pas beaucoup d'espoir de retrouver une place de travail. C'est pourquoi après l'annonce de 50 licenciements, on a pris la décision d'occuper l'usine.

* Est-ce que vous n'avez pas essayé d'utiliser d'autres méthodes, en négociant encore une fois avec le patron ?

— Nous avions tout essayé avant. Ça fait des années qu'on voit cette

dégradation de l'usine et il y a déjà eu d'autres licenciements. Les réserves financières de la boîte ont fondu à vue d'œil. Même le bâtiment principal a été vendu dernièrement. Tout annonçait la disparition de l'entreprise. Même ceux qui n'étaient pas licenciés n'avaient aucune garantie pour l'avenir. Ils ont soutenu l'occupation malgré une tentative du patron de nous diviser. Lors d'une assemblée du personnel pour discuter de la poursuite de l'occupation, le patron a convoqué en même temps une réunion avec les personnes qui restaient, pour leur demander si elles voulaient continuer à travailler avec lui. Elles ont répondu "oui, mais pas avec vous".

* Est-ce qu'on peut considérer que le type d'action que vous avez mené

à Universal, ou d'autres formes de lutte directe des travailleurs sont les seules solutions aujourd'hui pour obtenir quelque chose face aux licenciements ou aux suppressions d'emplois ?

— Oui, je crois que c'est la seule solution. Il faut que les travailleurs soient tous unis, même ceux qui ne sont pas licenciés. En luttant contre ces licenciements, pour arracher un plan social le plus valable et le plus large possible, ceux qui restent dans l'entreprise luttent, aussi pour leur place de travail, pour l'avenir de leur emploi, qu'il faudra aussi défendre par la lutte. Car les plans patronaux menacent aujourd'hui l'ensemble de l'horlogerie !

* Votre mouvement prouve que l'on peut organiser une occupation d'entreprise malgré le carcan de la paix du travail ? Vous avez montré que l'on peut obtenir des résultats. Est-ce que cela n'a pas été une découverte pour certains travailleurs ?

— La seule manière d'obtenir quelque chose, c'est de créer un rapport de forces. Ça a toujours existé dans la classe ouvrière. Si tu n'as pas de rapport de forces, tu ne peux pas obtenir quelque chose de valable. En période économique florissante, peut-être la paix du travail a donné de bons résultats... mais dans la situation actuelle de crise, il n'y a que les rapports de forces qui comptent. Certains ont vu que l'on pouvait occuper une entreprise sans se retrouver en prison...

* Comment le personnel d'Universal a-t-il reçu les résultats finals des négociations ?

— Moralement, nous avons été réconfortés. Nous avons vu que la lutte a donné des résultats. L'esprit reste bon. Beaucoup disent qu'ils sont prêts à recommencer à n'importe quel moment si c'est nécessaire, si le patron ne respecte pas les accords.



Deux vues de la manifestation horlogère du 25 septembre à Bienne.

photo la brèche

UNE FORTERESSE OUVRIÈRE EN SUISSE ROMANDE

La métallurgie et l'industrie des machines comptent actuellement un peu plus de 9 000 emplois à Genève (43 o/o des emplois industriels).

En 1981, 59,7 o/o des travailleurs de la branche étaient étrangers (71 o/o au niveau de la production), contre 34 o/o à l'échelle nationale. Cependant, contrairement à d'autres régions de la Suisse, la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) et le réseau des commissions d'entreprise organisent massivement les immigrés et les frontaliers. C'est l'un des principaux points forts de l'organisation syndicale dans la métallurgie. Il a permis notamment d'organiser une manifestation de masse, le 3 mars dernier, pour la défense de l'emploi, avec 5 000 travailleurs. De multiples cortèges d'entreprises convergent vers le lieu de rassemblement !

D'autre part, après la fusion récente du Syntec (Syndicat des employés) avec la FTMH, et compte tenu de la faiblesse du VSAM (organisation corporative d'employés très puissante en Suisse alémanique), la FTMH est plus avancée qu'ailleurs en Suisse dans la construction d'un véritable syndicat d'industrie.

Enfin, le syndicat est fortement présent dans la plupart des entreprises d'une certaine taille : les membres élus des commissions ouvrières étant dans les faits fortement liés à la FTMH, qui organise aussi des commissions syndicales d'entreprise.

Pour répondre à cette solide organisation des salariés, le patronat dispose à Genève d'une Union formellement indépendante de l'Association Suisse des Constructeurs de Machines (ASM) : l'Union des Industriels en Métallurgie (UIM). L'UIM, de l'aveu même du patronat, "s'applique à suivre la politique préconisée par l'ASM alors même que le climat social qui préside au développement de nos entreprises romandes (et plus spécialement genevoises) est plus difficile à maîtriser que celui qui règne en Suisse alémanique" (Rapport UIM 1981). De fait, l'UIM a dû faire une entorse à la règle d'or des patrons de la métallurgie au niveau national : depuis le début des années 60, elle négocie avec la FTMH une grille de salaires minimum d'embauche par catégories.

A LA FAVEUR DE LA CRISE, LES PATRONS ATTAQUENT SUR TOUS LES FRONTS...

Depuis la fin de l'année 1981, il ne se passe pas un mois sans qu'une entreprise de la métallurgie n'annonce des licenciements collectifs : Charmilles, Hispano, Kugler, Compac, Tavano, Sodeco, Lucifer, La Nationale...

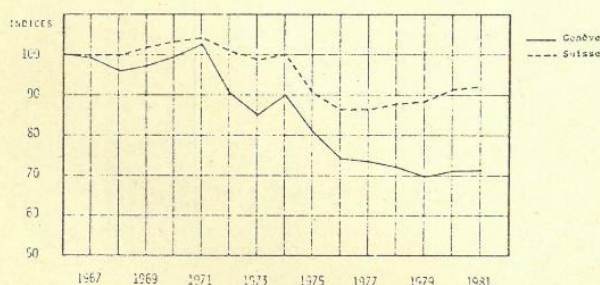
Pour les travailleuses et les travailleurs qui ne sont pas congédiés, cette offensive se traduit par une détérioration sensible de leurs conditions de travail, ainsi que par une baisse des salaires réels : chômage partiel, augmentation de la productivité, du stress, des accidents de travail, salaires non indexés, entraves à l'activité syndicale dans l'entreprise... "(...) Tout comme dans les années de crise 1975-76, reconnaît une publication patronale, la crainte de perdre son emploi a fait faire un bon impressionnant à la productivité du personnel (plus grande volonté de prestation, moins d'absentéisme)." (Revue des Faits de la Semaine, SDES, 24 août 1982).

En fait, le taux d'absentéisme est passé de 16 à 18 heures par mois avant 1974 à 13 heures en 1981. Certainement moins en 1982 (voir rapport UIM, 1982). Ceci représente une augmentation de 1 heure par semaine du temps de travail réel !

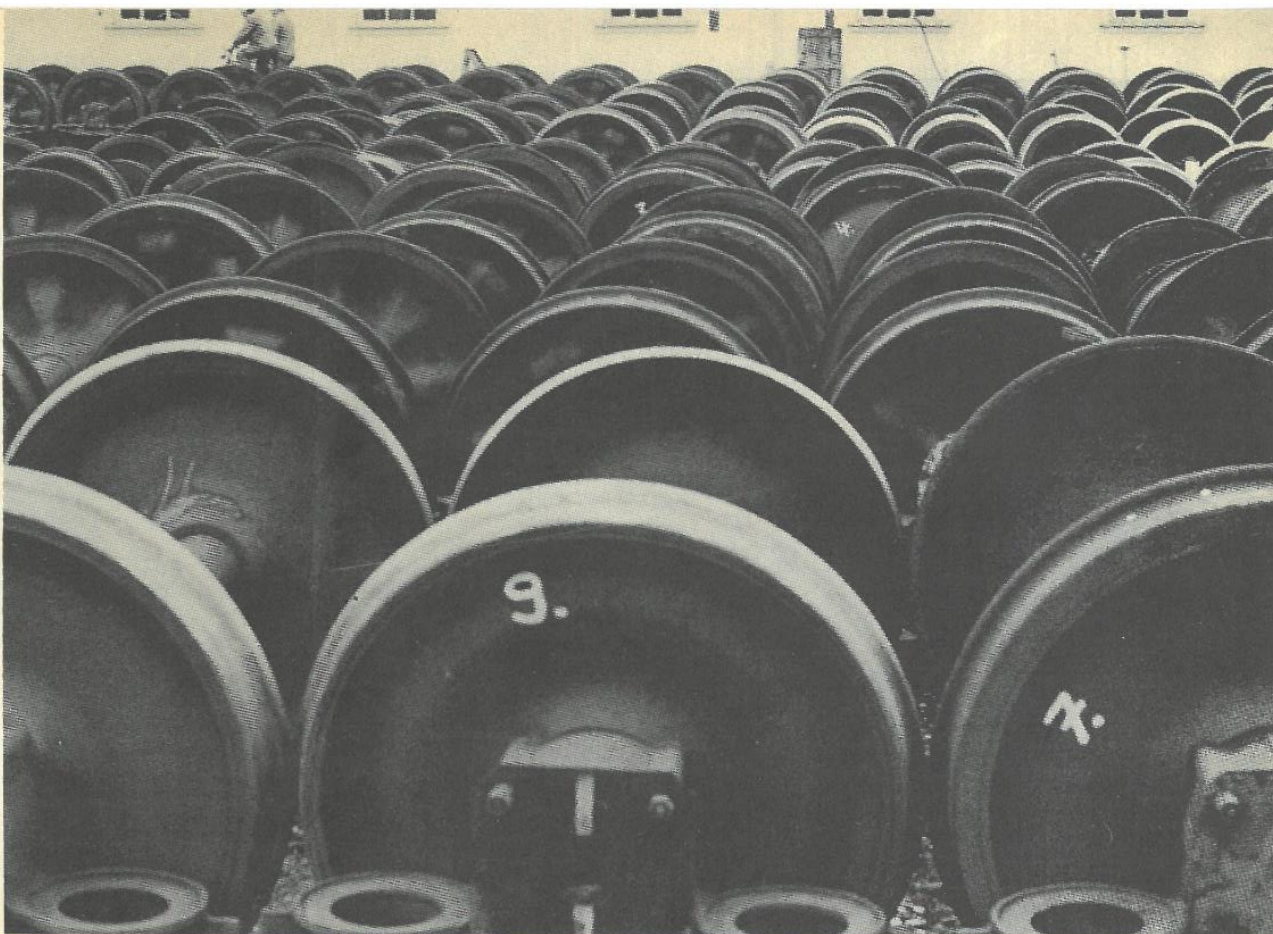
LA DÉSINDUSTRIALISATION DE GENÈVE

Comme le montre éloquemment le graphique ci-dessous, l'emploi a reculé beaucoup plus rapidement dans la métallurgie genevoise que dans cette même branche au niveau national. La dissociation croissante des deux courbes exprime aussi le résultat de décisions stratégiques prises par les états-majors des grands trusts nationaux. Dans leur optique, il est plus rentable de concentrer l'essentiel des activités autour des maisons-mères, au cœur du complexe industriel zurichois, ou d'exporter certaines productions dans des filiales étrangères que d'investir à Genève.

Evolution comparée de l'emploi dans la métallurgie et l'industrie des machines en Suisse et à Genève (1966 - 1981)



Source : Rapport du Conseil d'Etat genevois du 7 juin 1982.



Genève est une ville dominée par le secteur tertiaire : l'industrie n'y représente que le 21,8 o/o des emplois en 1980 (la moitié de la moyenne nationale : 39,7 o/o). On oublie cependant que Genève dispose d'une vieille et importante tradition industrielle, dans l'horlogerie et surtout dans la métallurgie.

"C'est à Genève que sont nées l'horlogerie et la première industrie de précision", relève une brochure de propagande patronale. "C'est dans notre ville, poursuit-elle, que l'on a fabriqué le premier mètre étalon véritablement précis, le premier chemin de fer à crémaillère, le premier moteur d'avion en étoile ainsi que les premiers alternateurs. C'est ici également qu'ont été mises au point et perfectionnées les turbines Pelton, Francis et, dès le début du siècle, les premières machines à pointer, ainsi que des voitures de marque Hispano Suiza..."

Aujourd'hui, ce foyer industriel de premier plan en Suisse romande connaît la crise la plus importante de son histoire. Non pas tant par son caractère spectaculaire que par sa signification à long terme : le tournant des années 80 pourrait en effet sonner le glas de la métallurgie genevoise.

Par ce dossier, La Brèche tente d'expliquer où nous en sommes et propose des réponses. Mais l'analyse est surtout utile pour comprendre comment il faut agir. Nous connaissons bien les symptômes : licenciements, chômage partiel, refus de la compensation intégrale du renchérissement, reste à évaluer la gravité de la maladie pour déterminer des remèdes à la hauteur de la situation.

Métallurgie genevoise :

LA CRISE, NOS PROPOSITIONS

Tout ceci n'a pas grand-chose à voir avec le prétendu "colonialisme" suisse allemand. La concentration industrielle, qui s'est accélérée au début des années 70, a vu plusieurs entreprises genevoises à bout de souffle tomber sous la coupe de groupes plus puissants (suisse ou étrangers). Progressivement, les "recherches et développements" ainsi que les productions de pointe ont quitté Genève pour être regroupées autour des maisons-mères, bénéficiant souvent d'un environnement industriel plus favorable. Les activités productives de second ordre maintenues à Genève sont devenues peu rentables... L'affaire est claire pour Hispano, elle pourrait le devenir pour Sécheron (groupe BBC), qui ne produit presque plus que des transformateurs.

LES GROS TRUSTS PEUVENT MAINTENIR TOUS LES EMPLOIS !

Si l'on additionne les emplois contrôlés directement par les grands trusts nationaux dans la métallurgie genevoise, on arrive presque à la moitié du volume total. Il faut le répéter, des groupes comme BBC, Buehrle, Landys & Gyr, Sulzer dominent des empires extrêmement puissants et bénéficient de positions extrêmement fortes sur le marché mondial. Les marges de profits qu'ils réalisent encore aujourd'hui ont de quoi faire rêver les capitalistes étrangers.

Or, ces groupes licencient, introduisent le chômage partiel, et pas seulement à Genève. Il est donc décisif, à

chaque fois, de refuser tout licenciement et de se battre pour la répartition de la charge de travail à l'échelle du trust. Des contacts doivent être pris entre commissions du personnel des différentes entreprises du groupe pour une action commune. La constitution de commissions inter-entreprises est aujourd'hui une nécessité impérieuse.

En vue du renouvellement de la Convention collective de la métallurgie (CCT), l'été prochain, la réduction du temps de travail, l'introduction immédiate des 40 heures, prend donc une importance décisive. Nous savons déjà que les patrons ne lâcheront rien sans une mobilisation d'ensemble. Il faut s'y préparer. De même, la bataille pour l'abaissement de l'âge de la retraite permet de répondre au drame social que représente le licenciement de travailleurs âgés.

Enfin, défendre l'emploi, c'est aussi ne rien céder sur les salaires. La baisse du pouvoir d'achat, c'est aussi la réduction du marché intérieur, les licenciements dans les activités qui en dépendent, la pression aux heures supplémentaires, la logique infernale des "sacrifices" qui ne sont jamais partagés et qui ne visent qu'à assurer les profits patronaux.

POUR SAUVER L'EMPLOI, LES SACRIFICES NE SERVENT À RIEN

Dans de nombreuses entreprises plus petites, les difficultés de financement sont bien réelles. Les banques tien-

nent les affaires par le biais du crédit, et souvent directement, en prenant le pouvoir dans les Conseil d'Administration. Aux Ateliers des Charmilles, la SBS (Société de Banque Suisse), qui contrôle 50 o/o du capital a placé son ancien Directeur Général Franz Schmitz à la tête du Conseil d'Administration. Paribas (CH) qui détient 20 o/o des actions a imposé l'un des siens à la vice-présidence ! Les choses sont claires. Si des plans de rationalisation brutaux ne sont pas appliqués, les banques menacent de laisser couler l'entreprise.

Il y a donc une série de boîtes qui battent de l'aile et font aux travailleurs un chantage aux sacrifices, afin de restaurer les affaires. Tout ceci en agitant la menace d'un lâchage par les banques. Il faut à chaque fois le répéter, les sacrifices consentis par les travailleurs ne sont d'aucune utilité pour défendre l'emploi. Prenons un exemple concret : les pertes réalisées par les Ateliers des Charmilles atteignent 30 millions pour l'exercice 1981-82, alors que le profit réalisé par l'entreprise sur la non-compensation intégrale du renchérissement à la fin 1981 peut être évalué à environ 300 000 francs. Une goutte d'eau dans la mer, qui coûte cher aux travailleurs, affaiblit leur position, sans être de nature à renflouer l'entreprise. Pour que les Charmilles équilibrent leur bilan, il aurait fallu que les travailleurs abandonnent jusqu'au dernier centime de leurs salaires en 1981 !

POUR UN GROUPE INDUSTRIEL PUBLIC !

L'Union Syndicale du Canton de Genève (USCG) faisait le constat suivant dans son rapport annuel 1981 : "La fermeture à plus ou moins longue échéance de ces usines (de la métallurgie) va poser au mouvement syndical des problèmes auxquels il sera malheureusement difficile de trouver des solutions (...). La FTMH saura obtenir des résultats concrets, mais cela ne règlera pas le problème des fermetures d'entreprises (...). En se battant pour défendre les intérêts des travailleurs, nous faisons l'essentiel de ce qui est possible, mais cela n'empêche pas le régime capitaliste de démontrer ses limites". D'accord sur la "difficulté de trouver des solutions", d'accord sur les "limites du système capitaliste", mais c'est justement pour cela que le PSO estime nécessaire de réfléchir à des propositions qui soient à la hauteur de la situation et qui rompent avec la logique de l'économie de marché.

Ainsi, si l'on admet que le démantèlement de la métallurgie genevoise (et par contrecoup de l'essentiel de l'industrie au niveau cantonal) aurait des conséquences incalculables pour l'ensemble de la collectivité, ne faut-il pas considérer que cette affaire d'intérêt général tombe dans le domaine public ? Dès lors, ne convient-il pas de revendiquer la mise en place d'un groupe industriel public pour garantir le maintien du volume de l'emploi ? Un tel groupe pourrait en effet, en s'appuyant financièrement sur les banques cantonales (semi-publiques), sur l'Etat et sur les gigantesques ressources humaines disponibles, travailler dans l'optique d'une reconversion à long terme pour assurer une place à la métallurgie genevoise sur le marché national et mondial.

En partant d'unités de production telles SIP, Tarax, Charmilles, vieux fleurons de l'industrie genevoise, dont l'existence même est actuellement menacée, il serait parfaitement possible d'aller vers la constitution d'un tel groupe. Cela coûterait cher au salarié-contribuable ? Certainement moins cher que la liquidation de pans entiers de l'industrie cantonale, avec les immenses gaspillages que cela implique (chômage, déqualification, investissements en friche, équipements collectifs coûteux abandonnés,

etc.). Cela d'autant plus que l'Etat pourrait appliquer à ces patrons banqueroutiers la loi que leur imposent les banques ou d'autres requins capitalistes, une sorte d'expropriation (voir encart).

COMMENT LES CAPITALISTES S'EXPROPRIENT !

Une formule que pourrait reprendre l'Etat, pour le maintien des emplois !

Lorsque les actionnaires de la SSIH (grand trust horloger) ont appelé les banquiers à l'aide, ceux-ci ont fixé leurs conditions : "Les actionnaires devront accepter de jeter aux orties 95 o/o de la valeur nominale de leurs actions, des chiffons de papier qu'ils peuvent coller en rouleau pour un dernier usage" (L'Impartial, 25 mai 1981). Les banques ne plaisaient pas, on le savait. Les généraux en déroute de la SSIH l'ont appris à leurs dépens...

De même, en 1977, De Week, alors grand patron de l'UBS, conseillait à la famille Chamay, propriétaire de la majorité de Tarex (machines-outils - Genève) d'annuler une créance de 5 millions due au groupe Cossonay. "Les créanciers devraient être rendus attentifs au fait que s'ils ne prêtent pas la main à cette opération, la société ne pourra pas être sauvée... Le cas échéant, ajoutait-il, cette créance pourrait être transformée en capital avec droit de vote réduit." (Voir le fac-similé publié par Tout Va Bien, mars 1976.)

En somme, l'Etat de Genève pourrait reprendre les actions de certaines entreprises à 5 o/o de leur valeur nominale et convertir leurs dettes en capital avec un droit de vote symbolique ! Et ceci en ne faisant qu'imiter deux exemples récents inspirés par les banques. On croit rêver.

DANS TOUS LES CAS, IL FAUT SE MOBILISER, S'ORGANISER, RÉALISER L'UNITÉ LA PLUS LARGE, ET SE BATTRE...

Actuellement, le plus important est d'agir, de s'opposer à la résignation. Débrayer et manifester dans la rue comme ceux d'Hispano, occuper l'entreprise comme à Studer ou à Universal, voilà autant d'expériences qu'il faut soutenir, faire connaître, afin qu'elles se multiplient... Dans ce sens, la proposition défendue par les métallos FTMH et déposée comme projet de loi au Grand Conseil par les socialistes, d'étendre à 3 mois le délai minimum d'annonce des licenciements est particulièrement intéressante. C'est autant de temps pour chaque fois, organiser la riposte, la préparer, se donner les meilleures chances de gagner. En effet, l'action unie des travailleurs permet seule de faire reculer les patrons, pas toujours sur toute la ligne, mais sur un point ou sur un autre, ce qui constitue déjà un exemple et un encouragement pour l'ensemble des travailleurs.

J. Borgeaud

N.B. : Les chiffres dont la source n'est pas indiquée sont tirés du Rapport du 7 juin 1982 du Conseil d'Etat de Genève.



COMMENT BUEHRLE PRÉPARE LA LIQUIDATION D'HISPANO

Après avoir annoncé en début d'année le licenciement de 136 personnes, Hispano introduit le chômage partiel dès le mois d'octobre. Buehrle cherche à vendre Hispano, dit-on.

Morceau par morceau, les productions encore intéressantes pour le groupe sont déplacées à l'étranger, dans des filiales du trust. Pour ne citer que quelques exemples (et ce n'est que la partie visible de l'iceberg), Buehrle aurait déplacé, depuis 4 ans, en Espagne, la production d'un tour à commande numérique mis au point à Genève. Des canons fabriqués à Genève, il y a encore un an, seraient actuellement produits en Italie. Quant au fameux canon à barillet, la production en aurait été transférée en Angleterre.

Tout cela ressemble à un plan de liquidation rigoureusement agencé... M. Borner (Conseiller d'Etat radical, responsable de l'Economie Publique), qui prétend toujours agir "en amont" des problèmes, devrait s'y intéresser de plus près !

La métallurgie genevoise en chiffres

I. Chiffre d'affaires total : 1 100 millions.

II. Evolution du nombre d'entreprises et des emplois

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Entreprises	115	110	102	101	102	98
Emplois	14 292	12 581	11 826	12 535	11 255	10 315
	1977	1978	1979	1980	1981	
Entreprises	95	91	88	89	88	
Emplois	10 216	10 033	9 710	9 916	9 943	

Source : Rapport du Conseil d'Etat de Genève, 7 juin 1982

III. Evolution de la part de la métallurgie dans l'emploi industriel total à Genève et en Suisse

	Genève	Suisse
1966	46,0 o/o	42,0 o/o
1981	43,1 o/o	48,0 o/o

Source : Rapport du Conseil d'Etat de Genève, 7 juin 1982

IV. Répartition des entreprises et emplois par secteur (1981)

secteurs d'activité	Nombre d'entreprises	Emplois
Industrie métallurgique		
Fonderies, robinetterie		
traitement métaux	16	873
Articles en métal	15	607
Constructions et installations métalliques	8	249
	39	1 729
Industrie des machines		
Machines-outils et textiles	5	1 348
Machines et appareils divers	30	5 596
Appareils et instruments de précision	12	1 184
Autres industries mécaniques	2	86
	49	9 943

Source : Rapport du Conseil d'Etat de Genève, 7 juin 1982

V. Les femmes dans la métallurgie

* Répartition et part de l'emploi total (1981)

Part de l'emploi total : 19,9 o/o

Répartition à la production :

industrie métallurgique	17,5 o/o
industrie des machines	22,6 o/o
ensemble	21,6 o/o

* Salaires

La catégorie des salaires féminins a été supprimée dans la grille des salaires minimum d'embauche pour 1982.

Sur l'ensemble des emplois féminins non-qualifiés, une estimation de la FTMH (1982) évalue le salaire moyen des femmes à 75,9 o/o de celui des hommes.

VI. Evolution du pourcentage de la main-d'œuvre à la production

1966 :	73,09 o/o
1976 :	66,15 o/o
1981 :	63,81 o/o

Source : Rapport du Conseil d'Etat de Genève, 7 juin 1982

VII. Grille des salaires minimum d'embauche (1982, pour hommes et femmes)

	20 à 23 ans	23 à 30 ans	30 ans et plus
Ouvriers professionnels	Fr. 2 335.—	Fr. 2 490.—	Fr. 2 645.—
	18 à 20 ans	20 à 30 ans	30 ans et plus
Ouvriers spécialisés	Fr. 2 070.—	Fr. 2 175.—	Fr. 2 280.—
Ouvriers non-qualifiés	Fr. 1 875.—	Fr. 1 930.—	Fr. 1 985.—

Source : UIM

Congrès de l'Union syndicale suisse (USS) :

LE COUP DE SEMONCE



1er mai 1976 : une revendication déjà présente.

L'Union syndicale reste une grosse tête politique sur un corps organisationnel rachitique. Son comité est chargé de prendre quotidiennement des décisions politiques souvent importantes, tout en ne possédant pas les moyens d'une mobilisation quelconque, qui restent l'apanage des fédérations syndicales. Autant dire que la distance est grande entre cette tête et les militants syndicaux de base. Pourtant, malgré cet éloignement, le congrès qui s'est tenu à Lausanne du 14 au 16 octobre aura senti souffler le vent de la colère ouvrière face à la crise et à l'attaque patronale.

Un parfum de combativité

Les premières propositions mises en débat soulignent l'importance de la décision de l'Union fédérative du personnel de la Confédération de manifester pour ses revendications le 27 novembre à Berne. L'élan ainsi donné amena les congressistes à demander à l'USS d'organiser en 1983 une grande manifestation ouvrière contre le démontage social et l'offensive bourgeoise.

Et comme l'Union fédérative manifeste, entre autres et surtout, pour obtenir les 42 heures, le ton du débat sur la réduction du temps de travail était donné.

Plusieurs propositions, émanant soit de fédérations syndicales ou de cartels, demandaient, sous une forme ou sous une autre, le lancement d'une initiative pour les 40 heures de travail hebdomadaires. Le

Comité de l'USS acceptait ces propositions "pour examen" (cf. encart). A l'entrée du congrès, une lettre, largement distribuée, des quatre partis de gauche PSO/PdT/POCH/PSA insistait sur l'urgence de la revendication et la nécessité pour l'USS de se prononcer favorablement.

Le coup de semonce des 40 heures

Ce thème des 40 heures provoquera la discussion la plus fournie de tout le congrès. Après l'explication de la position de la direction faite par Ruth Dreyfuss, il n'y aura pas moins de 9 orateurs; 8 sont favorables à cette proposition. Ils proviennent des rangs de l'USL (lithographes), du SLP (arts graphiques), de la FOBB (bois et bâtiment), de la VPOD (services publics), de la SEV (cheminots), de la FCTP (chimie, textile, papier) et du

Cartel syndical tessinois. Plusieurs d'entre eux mettront en évidence la nécessité de former un front commun des syndicats et des partis de gauche pour faire passer cette revendication. Le seul orateur à se prononcer contre une initiative sur les 40 heures sera — évidemment — le représentant de la FTMH (horlogerie et métallurgie), Agostino Tarabusi.

Le résultat du vote, 120 voix pour l'initiative contre 66, est non seulement un désaveu pour la direction de l'USS et sa prudence cauteleuse. Il témoigne aussi du fait que la FTMH n'est plus en situation de donner le ton sur tous les thèmes dans l'USS.

Les limites de l'opposition

Il serait néanmoins erroné de considérer que l'opposition à la politique traditionnelle de l'USS — celle que la FTMH incarne jusque dans ses pires aspects — a définitivement emporté le morceau. Elle reste faible politiquement et encore divisée. Elle ne peut gagner que sur des revendications précises qui correspondent le plus à l'attente de la base. A ce moment, la pression est suffisamment forte pour balayer les anciennes alliances (celle de la SEV et de la FTMH par exemple).

Capable de l'emporter sur cette

revendication concrète, l'opposition devra s'effacer par la suite sur toute une série de problèmes importants. L'abaissement de l'âge de la retraite attendra le résultat de la dixième révision de l'AVS; la future initiative pour le droit à l'avortement ne comportera pas de clause sur le remboursement par les caisses-maladie (malgré l'avis contraire du Congrès féminin de l'USS sur lequel nous reviendrons), etc. Un des aspects les plus dramatiques de cette poursuite de la "bonne vieille politique" de l'USS réside néanmoins dans son incapacité à mener une politique réellement favorable aux immigrés.

Immigration : la stabilisation contre l'unité

Il y a des oublis plus révélateurs que mille explications. Et lorsque le nouveau président de l'USS, Fritz Reimann, parle de l'USS comme du "porte-parole le plus important des travailleurs suisses" (nous soulignons), on aura compris que les travailleurs immigrés n'étaient pas vraiment à la noce. Non pas que l'USS refuse de s'en occuper; elle a même mis sur pied une commission officielle à cet effet. Mais l'objectif qu'elle revendique, la stabilisation de l'immigration, va simplement à fin contraire de l'unité entre Suisses et immigrés.

La logique diabolique de la réglementation du marché du travail par la Police des étrangers (contingentement) déploiera tous ses effets dans le cas de la demande d'amnistie pour les travailleurs clandestins. L'USS refuse cette revendication, car elle va à l'encontre de son objectif de stabilisation de la main-d'œuvre immigrée ! Les dizaines de milliers de travailleurs clandestins continueront à être là, sans le moindre droit, mais l'honneur de l'USS sera sauf, puisqu'ils n'apparaîtront pas dans les statistiques et ne mettront pas en péril la sacrosainte stabilisation !

Même chose pour la levée de l'obligation du visa pour les travailleurs turcs : l'USS est "mal légitimée" (selon K. Aeschbach, secrétaire chargé du problème) pour en faire la demande...

En résumé donc : une bombe, celle de l'initiative pour les 40 heures et de nombreux pétards mouillés, qui ne troubleront pas le sommeil des patrons.

correspondant

"Accepté pour examen" : c'était bien ça !

On subodorait dès avant l'ouverture du congrès que la formule "accepté pour examen" utilisée par la direction de l'USS en réponse à une série de propositions pouvait fort bien signifier "mis à la poubelle".

La direction le sentait aussi; elle précisa donc dès l'ouverture des débats qu'à ses yeux "pour examen" voulait dire : accord sur l'objectif poursuivi par la proposition, mais désaccords divers sur la formulation.

Mais, la fatigue des débats aidant, plusieurs représentants du Comité de l'USS mangèrent la consigne. Ce fut d'abord Max Zuberbühler (FOBB) qui avoua, au grand dam de Ruth Dreyfuss, "on ne sait pas très bien ce que cela veut dire". Puis Fritz Leuthy, au détour d'une phrase, souligna que cette formule, "accepté pour examen", "dans ce cas, veut dire que nous voulons le réaliser". Pas dans les autres, alors ?

Lors du prochain congrès, le Comité de l'USS fera peut-être mieux de s'inspirer de la franchise brutale de Jacques Brel : "au suivant"...

Lors des élections au parlement jurassien, le groupe Combat Socialiste a présenté une liste dans l'arrondissement de Delémont.

Ce groupe est issu d'anciens membres du Béliet, fer de lance de la lutte pour la création d'un canton du Jura. En 1976, lors des élections à la Constituante, ces militants s'étaient regroupés dans Jura Demain qui exprimait l'aspiration à un changement profond du système que contenait une partie du mouvement séparatiste.

Le POP réagit aujourd'hui très vivement à la candidature de Combat Socialiste, l'accusant de "faire le jeu" de la droite jurassienne en divisant les voix de gauche. Il est tout à fait légitime pour une organisation du mouvement ouvrier de se présenter, avec son programme, aux élections. Une liste commune était-elle malgré tout possible et nécessaire ? Ce n'est pas à nous d'en juger !

Dans l'intretien ci-contre, Combat Socialiste précise ses propositions pour cette campagne électorale, en particulier par rapport à l'hémorragie des emplois dans le Jura. En soulignant la nécessité pour les pouvoirs publics d'intervenir afin de contribuer au maintien des places de travail et à la création de nouveaux emplois, Combat Socialiste ne dit rien sur une condition décisive pour une telle intervention : l'expropriation des banques et des trusts horlogers qui contrôlent la plupart des entreprises au Jura. C'est en effet la dictature des profits qui détruit les emplois !

Elections jurassiennes :

Entretien avec Combat socialiste

La Brèche : Pourquoi une troisième liste à gauche pour les élections au Grand Conseil ?

Combat Socialiste : Il y a 4 ans, Combat Socialiste avait conclu une alliance avec le POP pour les élections au parlement jurassien dans le district de Delémont. L'objectif était de faire élire au moins un représentant de la gauche non-gouvernementale (puisque un membre du Parti socialiste est actuellement ministre) dans ce législatif. Il fut atteint et même dépassé grâce à notre action dynamique : deux candidats du POP devinrent députés. L'objectif d'alors nous semble rester valable, mais nous sommes d'avis que le POP peut, aujourd'hui, assurer au moins un siège tout seul. Nous avons donc décidé de partir seuls à la lutte pour développer nos propres thèmes : des propositions assez nouvelles sur l'emploi, les domaines de la santé et du social, notamment. Nous insistons également dans la campagne actuelle sur la nécessité de privilégier les actions en profondeur dans le terrain (par exemple dans les luttes de défense de l'emploi, dans les luttes écologistes, des jeunes, etc.), plutôt que de trop s'enfermer dans les parlements. Il est clair que nous continuons cependant à rechercher l'unité d'action dans les luttes essentielles.

* Quelles sont vos propositions par rapport à la crise qui frappe durement les travailleurs du Jura ?

— Dans le domaine de la lutte pour le maintien des emplois existants,

Par ailleurs cette intervention des pouvoirs publics doit faciliter l'organisation des travailleurs et renforcer leur possibilité de se défendre face au patronat. Ce qui est en cause dans le dépeuplement de la région jurassienne, c'est le fonctionnement même d'une économie qui ne répond pas prioritairement aux besoins et aux aspirations de la majorité mais à la soif de profits d'une minorité de patrons et banquiers représentés au parlement jurassien par les démocrates-chrétiens et les radicaux, qu'ils soient

ou aient été séparatistes ou non. Le débat sur la réponse à apporter à la crise doit donc se poursuivre et s'approfondir entre toutes les forces de la gauche "gouvernementale" ou pas. Le POP siège du reste dans les exécutifs communaux de Delémont, du Locle et de La Chaux-de-Fonds et n'y mène pas une politique très différente de celle du Parti socialiste. L'entretien avec Combat Socialiste est donc un premier moment de ce débat nécessaire.

J.-M. Dolivo

tants, nous collaborons avec les syndicats et les autres organisations de gauche dans le but principal d'assurer un emploi à tous en partageant le travail entre tous. C'est ainsi que nous avons été très actifs dans le comité unitaire jurassien qui a récolté des signatures pour la pétition de la chaîne horlogère (pétition "Défendons nos emplois"). En ce qui concerne la nécessaire diversification et la création d'emplois nouveaux, nous demandons d'abord que les avantages que l'Etat et les communes concèdent aux patrons dans le but de susciter des implantations de nouvelles entreprises (rabais fiscaux, octroi de terrains, cautionnements, etc.) soient accompagnés d'un certain nombre de conditions. Le minimum est que les entreprises bénéficiaires appliquent les conventions collectives et qu'elles permettent un certain contrôle du personnel en lui ouvrant livres de comptes et cahiers de commandes. Il est clair aussi que les mesures prises actuellement par l'Etat ne suffisent pas à compenser les pertes d'emplois enregistrées. Nous nous prononçons pour des interventions plus directes des collectivités publiques, qu'il s'agisse des communes ou de l'Etat, dans le cadre d'efforts pour un développement centré sur la région, un développement tendant à mettre le plus possible en valeur nos propres ressources. Nous avons publié une brochure à ce sujet. Nous y présentons d'abord un certain nombre de secteurs dans lesquels de nouveaux emplois pourraient être créés (transformation sur place de produits agricoles et sylvicoles, secteurs des énergies renouvelables, appareils de mesures de précision, tourisme social, etc.). Nous proposons ensuite plusieurs voies pour mobiliser les investissements nécessaires à la création de nouveaux emplois en parlant, par exemple, d'entreprises municipales ou régionales, d'entreprises mixtes "coopératives" associant des collectivités locales ou régionales pour la partie publique et des coopératives pour la partie privée.

* Quelle est votre position face au mouvement séparatiste ?

— Beaucoup de nos militant(e)s ont fait leurs premières armes dans le groupe Béliet. Pour qu'il y ait réunification, il faut un renversement de majorité dans le Jura-Sud. Cela n'est possible que si le canton du Jura est suffisamment progressiste pour motiver des jeunes militants du Jura méridional. Mais cela dépend aussi d'une régénération du Rassemblement jurassien tout de même assez discrédité par des querelles intestines et quelques mauvais combats (attaques contre les médias, Ederswiler).

Allemagne fédérale :

La bourgeoisie allemande a clairement manifesté sa volonté de renforcer son offensive contre les salariés. C'est le sens du remplacement du Parti socialiste (SPD) et de sa politique bourgeoise par la coalition de la CDU/CSU (démocrates-chrétiens et chrétiens-sociaux) et des libéraux.

La jubilation qui a suivi le changement gouvernemental en Allemagne fédérale (RFA) a été brève. Déjà la bourgeoisie voit s'accumuler les nuages.

Les élections dans les Länder de Hesse et de Bavière en sont l'illustration. Ces élections ont montré que la nouvelle coalition gouvernementale n'a en aucun cas contribué à une stabilisation politique en RFA. On le voit dans l'éviction des libéraux des deux parlements, tandis que le SPD (Parti socialiste) maintient intégralement ses positions, grâce au ralliement de voix ouvrières, mobilisées par l'offensive bourgeoise et la rupture de la coalition gouvernementale.

Les bons résultats des "Verts" sont plus importants encore. Ils expriment moins la montée d'un nouveau parti que la montée d'une opposition nouvelle au sein du mouvement ouvrier. En effet, en tant que parti, les "Verts" sont un petit appareil plus ou moins rachitique.

Le mouvement ouvrier se met en marche

Ils ne deviennent une force que lorsqu'ils sont en mesure d'exprimer la mobilisation renforcée des salariés à la base. Pour atteindre un tel résultat, l'appareil des "Verts" n'hésite pas à recourir à des méthodes douteuses, proches de la contrainte.

C'est ainsi qu'en Hesse il existe un large spectre de groupements socialistes, aussi différents que la scission du SPD (les Socialistes démocratiques) et notre organisation sœur, le GIM (Gruppe Internationalen Marxisten), etc. Il existe également une quantité de groupes pour la défense de l'environnement qui s'orientent ouvertement vers le mouvement ouvrier. Il y a des groupes d'opposition syndicale, qui se distancent clairement de la politique du SPD et de la bureaucratie syndicale. Ces groupes discutèrent de la présentation d'une liste à gauche du SPD qui — tous étaient d'accord sur ce point — s'adresserait au mouvement ouvrier. Les "Verts" refusèrent de participer à cette discussion et déclarèrent que dans tous les cas ils se présenteraient seuls.

Dans quelques autres Länder et villes de telles méthodes ont débouché sur deux listes. Leurs résultats furent parlants : les listes alternatives obtinrent environ 7 o/o, et le parti "Vert" au maximum 1,5 o/o. Cela montre en gros le vrai problème. L'écologisme "pur" — borné serait-on tenté de dire, car il exclut tout le reste — qui ne se préoccupe pas du rapport des forces entre les classes a un espace politique limité.

Or, aujourd'hui, la mobilisation syndicale se renforce. Sous la pression de la base, les directions syndicales ont été obligées d'appeler à des manifestations contre la politique gouvernementale dans toutes les grandes villes pour la fin du mois d'octobre.

Ainsi, derrière l'image du tournant à droite — qui est partiellement vraie — une volonté accrue de mobilisation contre la politique de la droite apparaît.

Pour construire cette mobilisation, il faut agir. Le groupe d'opposition syndicale "Revier" de la région de la Ruhr a, par exemple, lancé un appel aux "Verts" et à la gauche afin de construire une unité sur les revendications prioritaires des salariés et pour une mobilisation unitaire contre la politique du gouvernement. L'appel conclut sur la nécessité de constituer des listes unitaires pour les élections du printemps. Nos camarades du GIM ont entrepris des démarches similaires et ont trouvé un écho auprès de plusieurs courants.

F. Osterwalder

Pologne :

Le Parti du Travail et



Dans les jours qui suivent le coup d'Etat près de 10 000 personnes manifestent leur colère dans les principales villes suisses. Et le 19 décembre 1981, à l'appel de la coordination "Solidarité avec Solidarność", de l'ensemble des syndicats et du PSO, à nouveau, ils sont plus de 10 000 à Berne qui exigent la libération de tous les internés, le respect des libertés syndicales et des droits des travailleurs. Seul, officiellement absent : le Parti du Travail (PdT).

Que disait le Parti du Travail ?

Il réaffirmait sa condamnation de "toute atteinte aux droits fondamentaux et aux libertés démocratiques en Suisse comme partout ailleurs", il "s'inquiétait" de l'évolution de la situation en Pologne, et ajoutait que "le régime militaire ne peut que choquer de nombreux démocrates et militants syndicaux".

En outre, des articles mettaient dos à dos travailleurs et bureaucrates lorsqu'ils ne rejetaient pas sur Solidarność ("les extrémistes de Solidarność...") la responsabilité de la crise. Enfin, la Voix Ouvrière (V.O.), organe du PdT, fustigeait — à juste titre — l'hypocrisie de la bourgeoisie qui prétendait soutenir en Pologne ce qu'elle combat partout ailleurs.

Et tout au long de l'année 1982 le PdT, à l'occasion de chacune des crises provoquées par la résistance des travailleurs polonais au coup d'Etat, accuse la bourgeoisie de jeter de l'huile sur le feu.

Du 31 août à l'interdiction de Solidarność

Le 31 août 1982, un demi-million de jeunes, de travailleurs participent à des manifestations dans 63 villes polonaises, malgré le climat de guerre civile instauré par les autorités, malgré les appels de Glempl à la démobilisation.

Une évidence s'impose : après 8 mois de lutte clandestine les travailleurs et leur syndicat sont parvenus à défier le pouvoir de la bureaucratie.

Et personne, même parmi les stalinien, ne semble croire l'agence officielle polonaise PAP lorsqu'elle prétend que ces manifestations ne sont le fait que de tribuns.

Jusqu'au 31 août le Parti communiste français (PCF) et le PdT apportaient un soutien critique au régime issu du 13 décembre, seuls ou presque parmi les partis communistes des pays capitalistes ; c'est à l'hypothèse du succès de la solution négociée prônée par Jaruzelski que s'accrochait leur soutien critique. Le sang des ouvriers de Lubin a noyé ces illusions.

Dès le 3 septembre 1982, Révo-

lution, hebdomadaire du PCF, écrivait : "que l'anniversaire des accords de Gdansk (...) soit marqué par le tragique face à face (...) de Solidarité et des brigades anti-émeutes (...) en dit long sur la crise dans laquelle s'enfonce (...) ce pays". "Le traumatisme subi par la société polonaise le 13 décembre 1981 et depuis rend plus difficile encore la recherche d'un dialogue (...)" Mais quel dialogue "sans que les Polonais, à commencer par ceux qui sont encore internés, retrouvent l'ensemble des droits et libertés constitutionnels" ?

Et le 8 septembre 1982 l'éditorial de la V.O. précise cette position : "Ce qui frappe (en Pologne, nda) (...) c'est l'absence des syndicats 'officiels' et, pis encore, l'absence du POUP; (...) l'armée (ayant) le pouvoir de direction et de décision : grave et lourde constatation dans un pays socialiste".

Il exprime en outre le fond de ce qui l'amène à cette condamnation nettement plus ferme que par le passé du régime instauré par la bureaucratie polonaise : "ce tête-à-tête entre la rue et l'armée (...) crée de lourdes hypothèques pour la lutte des travailleurs et des progressistes dans tous les autres pays, socialistes ou non." (nous soulignons). "Il n'est pas davantage contestable que ces affrontements brutaux posent aux socialistes et aux communistes de partout des questions de conscience qui, trop souvent, les conduisent au scepticisme, au découragement, à la démobilisation, au pessimisme, voire au fatalisme."

C'est ce courant qu'il faut, à tout prix, remonter. Mais en sachant aussi que cela ne dépend pas de nous, mais du rétablissement, en Pologne et par les soins des Polonais eux-mêmes de règles absolues que nous ne cessons de rappeler depuis le début de la crise : rétablissement des droits démocratiques et des libertés syndicales sans ingérence extérieure, négociation et concertation (...)" (souligné par la V.O.) Durant les semaines suivantes, ces positions réapparaissent dans L'Humanité et la Voix Ouvrière.

Il faut aller de l'avant, camarades du PdT

"La dissolution des syndicats (...) est un pas grave du gouvernement Jaruzelski"; "il est incontestable qu'une partie non négligeable de la classe ouvrière voit dans 'Solidarité' son syndicat", "le fossé entre classe ouvrière et gouvernement (...) n'est pas niable", "Sans une coopération de tels syndicats (indépendants et autogérés, nda) un développement de la démocratie socialiste en Pologne est à la longue à peine pensable".

Ainsi s'exprime Karl Odermatt, dans la V.O. du 14 octobre 1982. Et A. Rauber de surenchérir dans le même numéro : "pour nous, la cause du socialisme ne peut s'identifier avec des arrestations, des répressions, des interdictions et des censures répétées".

Vous l'avez dit et redit et vous répétez de plus notre commune préoccupation : "avec l'exploitation éhontée de la situation polonaise dans les pays occidentaux, on espère ruiner l'espoir du socialisme". Pour qu'advienne "cette société (...) dont le mouvement communiste et ouvrier veut être le porteur, il faut aussi que dans un pays comme la Pologne (...), on fasse la preuve qu'il existe une concordance majeure entre le peuple et ceux qui exercent le pouvoir en son nom." !

Votre position est intenable, camarades. Vous ne pouvez vous contenter d'affirmer que la victoire seule des travailleurs polonais eux-mêmes permettra de renforcer la classe ouvrière internationale. Nous nous sommes trouvés côte à côte dans de nombreuses actions de solidarité internationale. Et si nous savions bien que seule la victoire du peuple vietnamien renforcerait notre cause nous savions aussi l'importance de notre soutien !

Vous le dites vous-mêmes : le régime de Jaruzelski nuit aux intérêts de la lutte des travailleurs. Eh bien, rejoignez-nous et toutes les autres forces du mouvement ouvrier dans la solidarité avec Solidarność ! Sans plus tarder !

Karl Grünberg

Soutien matériel pour Solidarność

Une campagne d'aide matérielle directe à Solidarność est lancée en Suisse. Voir à ce propos notre article en page 2.

Nicaragua :

LA GUERRE A DÉJÀ COMMENCÉ

Le troisième anniversaire de la révolution sandiniste a été célébré dans une atmosphère marquée par l'agressivité croissante des bandes contre-révolutionnaires ("contras") : entre le mois de mai et celui d'août, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'actions des "contras" qui ont été dénombrées, provoquant au moins une centaine de morts nicaraguayens, civils ou militaires.

Le 19 juillet, un avion venu du Honduras tentait de bombarder la raffinerie de Corinto, principale réserve de combustible du pays. Son explosion aurait pu coûter la vie aux 30 000 habitants de la ville.

Le 24 juillet, un groupe de 100 "contras" venu du Honduras a attaqué le village de San Francisco del Norte, à 12 km de la frontière hondurienne, provoquant la mort de 15 paysans-miliciens, affreusement torturés et mutilés.

Le 26 juillet, sous les applaudissements de près de 50 000 personnes réunies à Managua pour protester contre ces massacres, Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement, annonçait la prolongation de l'état d'urgence pour 6 mois.

"Avec Dieu et le patriotisme, nous détruirons le communisme"

Telle est la devise des contre-révolutionnaires qui, avec l'aide de la CIA et du Pentagone, tentent de stopper le processus révolutionnaire et de déstabiliser le régime par les armes et la terreur. Selon les représentants du gouvernement nicaraguayen, mille hommes armés environ opèrent dans le pays. Une grande partie d'entre eux ont franchi la frontière ces dernières semaines, après avoir suivi un entraînement dans les camps au Honduras.

On peut distinguer une dizaine de groupes organisés de la "contra". Parmi eux :

— **la Légion du 15 septembre** : formée par les anciens gardes somozistes à partir du 19 juillet 1979. Ils s'entraînent au Honduras et ont une radio clandestine, la "15 de septembre";

— **Misurata** : ce groupe est lié à S. Fagoth, ex-dirigeant de l'ancienne organisation misurata. Il est financé par la CIA;

— **UDN/FARN (Union démocratique du Nicaragua)** : constitué en 1980 par les conservateurs dissidents Fernando et Edmundo Chamorro Rapaccioli, ce groupement est en contact avec des officiers militaires argentins

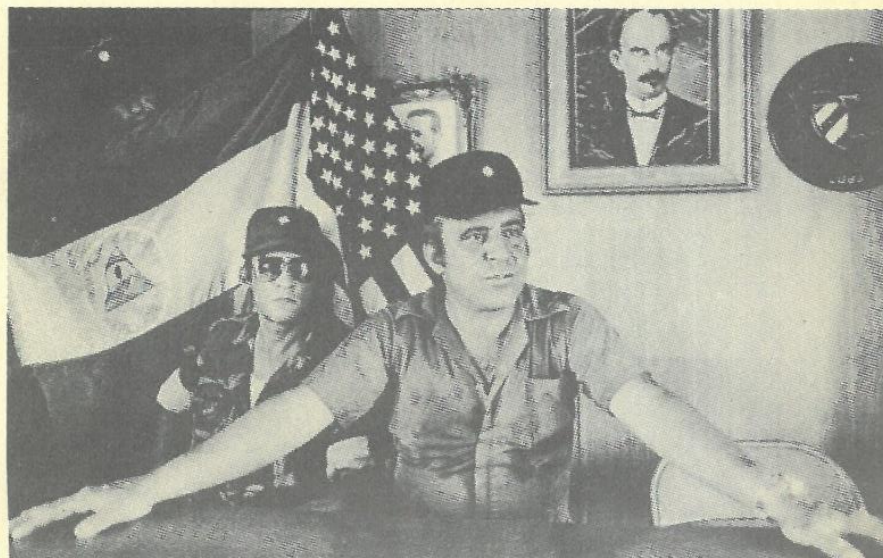
et honduriens. Ses dirigeants ont eu plusieurs réunions avec Thomas Enders, secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines de Reagan;

— **ELN (Armée de libération du Nicaragua)** : anciens gardes somozistes opérant depuis le Costa-Rica;

— **FDN (Force démocratique du Nicaragua)** : cette organisation, impliquée dans le massacre de San Francisco del Norte, regroupe des membres de l'UDN/FARN, de la Légion du 15 septembre et de Misurata;

— **MDN (Mouvement démocratique nicaraguayen)** : son leader, Alfonso Robelo, a quitté le Nicaragua en avril de cette année en manifestant son intention de s'allier avec différents groupes armés;

— **FRS (Front révolutionnaire sandiniste)** : constitué le 15 avril dernier par Eden Pastora, plus connu sous le nom de "Commandante Zero". Il a juré de tuer la direction du FSLN et d'expulser tous les étrangers du pays. Il a toutefois déclaré qu'il ne s'allierait pas aux anciens gardes somozistes. Un diplomate américain a expliqué le 3 mai au *New York Magazine* que "nous sommes favorables au commandant Zero. Il n'y a pas de doute... il est notre homme".



Les responsables des groupes contre-révolutionnaires cubains et nicaraguayens entraînés aux USA.

Tous ces groupes sont armés par les Etats-Unis et entraînés au Honduras. Reagan vient d'augmenter spectaculairement son aide économique et militaire à ce pays : 21 millions de dollars vont servir à l'extension de 3 aéroports. Le Honduras possède la plus forte aviation d'Amérique centrale (37 avions, le Nicaragua n'en a que 7). Selon le général américain Nutting, il y a plus de 120 conseillers militaires US au Honduras. Un crédit de 41,2 millions de dollars a été ouvert pour l'achat de matériel militaire. Comme l'a confirmé le député démocrate américain Hartkin, le Honduras reçoit la plus forte aide militaire US d'Amérique latine, après le Salvador. L'agression impérialiste contre le Nicaragua sandiniste à partir du Honduras semble inévitable.

Les sectes contre la révolution

Les activités contre-révolutionnaires ne se réduisent pas aux seules actions armées à la frontière nord. A l'intérieur du pays, une large offensive est menée par l'Eglise catholique et les sectes religieuses.

Après la victoire contre Somoza, de nombreuses sectes (200 d'après le Ministère de l'Intérieur, dont 99 à Managua) ont débarqué au Nicaragua. Mormons, Adventistes, Témoins de Jéhova, etc., les poches pleines de dollars, se mirent à l'oeuvre : les inondations du mois de mai deviennent un châtiment de Dieu punissant le Nicaragua "communiste"; entrer dans la milice est un grave péché. Un certain nombre de ces bons apôtres se sont toutefois révélés être d'anciens gardes somozistes amnésiés. Autre fait troublant : dans le Nord, la propagande des sectes est rapidement suivie d'attaques des bandes contre-révolutionnaires. En outre, le 19 juillet, un prêcheur adventiste a été victime d'une regrettable erreur de manipulation : la bombe avec laquelle il voulait faire sauter les installations électriques de Masaya a explosé trop tôt...

La réaction des organisations populaires face à cette activité des sectes n'a pas tardé : cet été, dans plusieurs endroits, les Comités

de défense sandiniste (CDS) ont occupé les locaux des sectes pour les transformer en installations utiles à la communauté.

Par ailleurs, l'Eglise catholique connaît toujours des affrontements entre la hiérarchie, majoritairement opposée à la révolution, et les communautés chrétiennes de base : l'archevêque de Managua a même excommunié des fidèles opposés au transfert d'un curé progressiste.

A Masaya, le 16 août, une manifestation est appelée par les Jeunesses sandinistes et les CDS pour protester contre l'occupation d'un collège catholique par les militants locaux du MDN (Mouvement démocratique nicaraguayen). Ces "militants", armés, tiennent froidement sur les manifestants, avec la bénédiction du directeur du collège, un curé espagnol. Bilan : plusieurs blessés et deux morts. Le journal *Le Monde*, généralement plus heureux dans le choix de ses informations, parle, dans son éditorial du 22 août 1982, d'une manifestation de "bons" catholiques, insinuant par omission que les sandinistes sont responsables des deux morts...

No pasaran !

La mobilisation populaire reste à la hauteur des enjeux. Les milices sont de plus en plus nombreuses (200 000 hommes et femmes au moins) et se mobilisent avec une rapidité impressionnante. En outre, une vigilance populaire est organisée par les CDS : 100 000 personnes montent ainsi la garde — non armée — jour et nuit, prêtes à déclencher l'alerte en cas d'attaque.

Ce combat, lourd de sacrifices, exige un soutien international massif et sans faille. Dans les organisations ouvrières, dans les organisations de jeunes, dans les comités de solidarité, un seul mot d'ordre : défense de la révolution sandiniste ! Renforçons la solidarité active et pratique avec les peuples centro-américains, renforçons les comités de solidarité avec le Nicaragua et le Salvador !

Sonia et Carlos



Troupes nicaraguayennes quittant Masaya pour la frontière nord.

notes ... notes ... notes ... notes ... notes ... no

GUATEMALA :

VERS LE GÉNOCIDE ?

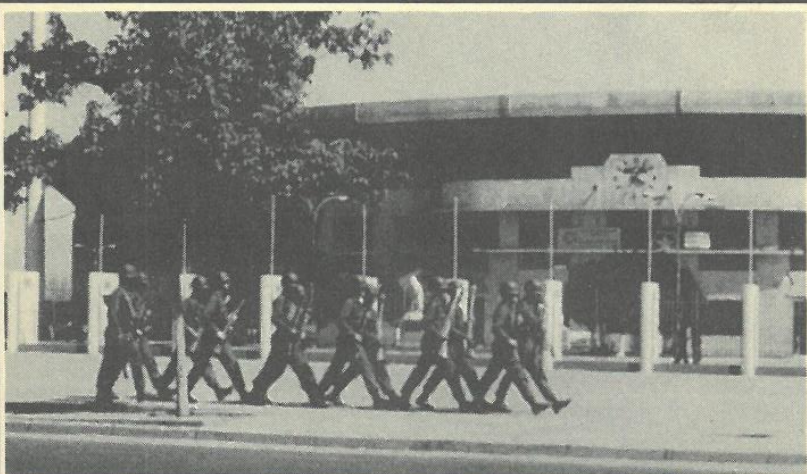
"Un hélicoptère a d'abord lâché une rafale, blessant un enfant, puis des hommes armés sont arrivés, les uns et les autres en civil, tous armés, et ils nous ont encerclés dans le village. Quelques-uns d'entre nous sont parvenus à s'enfuir et à se cacher dans la forêt, mais les hommes armés les ont poursuivis et les ont tués. Au total quatre-vingt-seize morts, dont une majorité de femmes et d'enfants qui ne couraient pas assez vite pour s'échapper. Et parmi les morts, des gens venus d'autres hameaux qui n'ont plus ni maison ni lopin de terre à travailler parce que des hommes armés les ont chassés de chez eux et qu'ils ne savent plus où aller." (Le Monde, 13 octobre 1982)

Un témoignage parmi des centaines d'autres sur la répression qui frappe, depuis le coup d'Etat du général Rios Montt, les Indiens et paysans du Guatemala. Selon un rapport d'Amnesty International (*Massive extrajudicial executions in rural areas under the Government of General Efraim Rios Montt*), plus de 2 600 Indiens et paysans ont été massacrés depuis la prise de pouvoir du "général chrétien" en mars 1982.

Cette politique de répression massive des Indiens, qui forment plus de la moitié de la population, a été officiellement justifiée par le porte-parole du général Rios Montt, Francisco Bianchi : "La guérilla a gagné de nombreux collaborateurs parmi les Indiens. Par conséquent les Indiens sont des subversifs. Et comment lutter contre la subversion ? C'est clair il faut tuer les Indiens parce qu'ils collaborent avec la subversion. Ils diront alors 'Vous massacrez des gens innocents'. Mais ils ne sont pas innocents. Ils sont vendus à la subversion".

Le feu vert ainsi donné, les pires exactions ont été commises. Amnesty International rapporte que dans un hameau de la province de Quiché, dans le nord-ouest du pays, le 5 avril, des militaires ont rassemblé tous les habitants dans une cour de ferme; les hommes ont été décapités, les femmes violées et les enfants jetés sur les rochers d'une rivière voisine.

La barbarie de cette répression est telle que de nombreux Indiens rejoignent les rangs de la guérilla, qui devient pour eux le seul moyen de survie et de défense de leur communauté.



Là-bas...

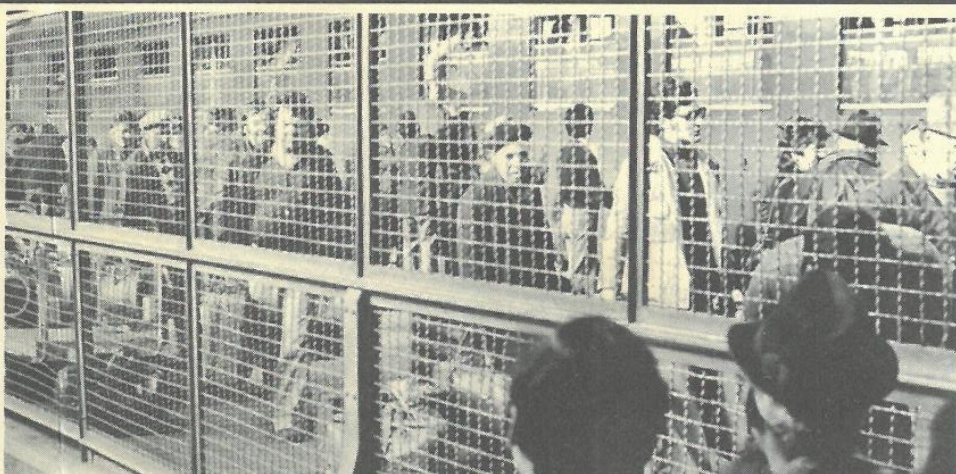
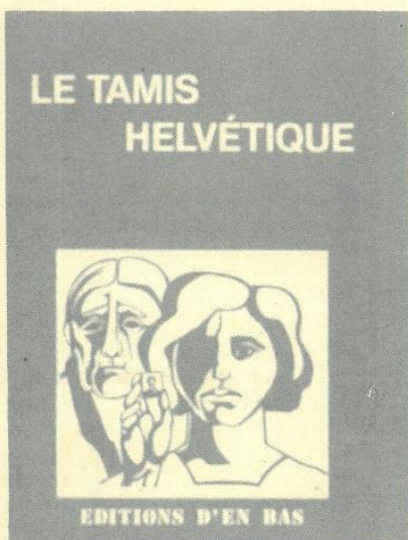


photo David/Fotolib

et ici.

Interfoto

Le droit d'asile en Suisse : Seuls les capitaux...



En vente à nos librairies La Taupe, 8bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne et 22, rue Saint-Léger, 1204 Genève.

"Il n'y a que les capitaux qui ont le droit de circuler librement, les hommes persécutés n'ont pas ce droit, même pour sauver leur vie." C'est par cette citation d'un réfugié que commence le livre de Marie-Claire Caloz-Tschopp¹⁾ consacré à la politique des réfugiés de la Confédération helvétique. Cet ouvrage est éminemment utile car il passe au peigne fin l'ensemble des pratiques, lois et mythes relatifs à l'asile pour mettre en relief les aspects les plus criants des discriminations dans ce domaine. Nous nous bornerons à en relever quelques aspects.

Les bons et les mauvais...

Tous les réfugiés ne bénéficient pas de la même sollicitude. Il s'agit là d'une constatation banale mais qui trouve un relief saisissant grâce aux éléments de fait qui sont rapportés par M.-Cl. Caloz-Tschopp. Ainsi durant les années 50 et 60, la Suisse accueillit 7 000 Hongrois et 12 000 Tchécoslovaques. Ces réfugiés, pour une bonne partie d'entre eux, n'avaient pas subi directement des mesures de répression. Ils n'auraient donc pas dû bénéficier du droit d'asile au sens strict du terme. Mais la loi suisse fut adaptée pour répondre à ce problème. La notion de persécution, centrale dans la définition du réfugié politique, fut étendue aux "mesures qui entraînent une pression psychologique insupportable". Le chef du service des réfugiés de l'Office fédéral de la Police précise que "cette extension tient compte du fait que dans certains Etats totalitaires, la persécution ne se manifeste pas toujours de manière violente et brutale en s'attaquant à la vie, à l'intégrité corporelle et à la liberté de la personne, mais elle use souvent de méthodes plus insidieuses qui sapent la résistance morale des opposants au régime".

Tous les chiffres montrent d'ailleurs que les réfugiés des pays de l'Est sont ainsi favorisés. Ils constituent, en effet, la plus grande partie des réfugiés admis individuellement : 93,5 o/o en 1970; 75 o/o en 1981. Autre attention fédérale : l'admission d'une forte proportion de réfugiés des pays de l'Est admis dans les

contingents fixes, par l'intermédiaire des organismes internationaux de réfugiés.

Le cas chilien

Le cas des réfugiés chiliens illustre, s'il le fallait, le caractère éminemment politique de cette règle.

Après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 au Chili, l'ambassadeur suisse à Santiago, M. Charles Masset, refusa l'accès de l'ambassade aux personnes non-suisse qui auraient voulu s'y réfugier. Contrairement à ce qui s'était passé après les soulèvements de 1956 et 1968 en Hongrie et en Tchécoslovaquie, le Conseil fédéral refusa d'ouvrir grandes les portes de l'accueil. Il fallut l'intervention de mouvements de solidarité pour qu'enfin on laisse entrer un certain nombre de ressortissants chiliens. Cependant, en tout et pour tout, ce ne sont que 1 116 Chiliens qui purent obtenir l'asile de 1973 à 1981. Pour les années 1973 et 1974, durant lesquelles la répression fut particulièrement violente, la Confédération accorda l'asile à 215 Chiliens ! 30 000 Chiliens durent quitter leur pays immédiatement après le coup d'Etat...

Le livre regorge d'exemples de ce genre, notamment par rapport au traitement réservé aux réfugiés turcs, latino-américains, érythréens, africains et arabes. Toutes ces catégories de réfugiés éprouvent infiniment plus de peine à se faire accepter comme tels. Que voulez-vous, il s'agit de "mauvais réfugiés" !

Les "vrais" et les "faux" réfugiés...

Le sous-développement, la crise économique mondiale, l'exploitation des peuples des pays dominés — autant de phénomènes connus. Qui s'accompagnent de la répression de minorités nationales, de dictatures, de guerres civiles, etc... Marie-Claire Caloz-Tschopp en illustre les conséquences au niveau du droit d'asile.

La crise a déclenché des mouvements migratoires des régions pauvres du globe vers les régions riches — les pays capitalistes industrialisés. Les raisons économiques se mêlent étroitement à l'oppression quotidienne. Mais la bourgeoisie suisse veut fermer les frontières à ces "faux" réfugiés-là (cf. article sur les réfugiés turcs en page 3). La citadelle impérialiste suisse doit se protéger des "hordes" de pauvres qui cherchent refuge. A cela s'ajoute la pression xénophobe, attisée par des motions comme celle de Valentin Oehen, de l'Action nationale, demandant que dorénavant l'on n'accepte que les réfugiés d'Europe centrale et méridionale. Pour justifier un coup de frein très sérieux à l'accueil de réfugiés du Tiers Monde on les qualifie de "faux" réfugiés ou encore de "réfugiés économiques". Comme si nombre de réfugiés hongrois, vietnamiens ou tchécoslovaques n'étaient pas, eux, mûs par des motifs économiques !

Comme le conclut M.-Cl. Caloz-Tschopp "Les réfugiés ne sont qu'une pointe de l'iceberg de la crise mondiale et des tensions Est-Ouest, des rapports d'exploitation Nord-Sud. Peu importe aujourd'hui d'où vient le pauvre... de Pologne, d'Ukraine, du Chili ou du Zaïre, les nations riches et la Suisse s'en défendent".

1) Marie-Claire Caloz-Tschopp, *Le tamis helvétique — Des réfugiés politiques aux "nouveaux réfugiés"*, Lausanne, Editions d'en bas, 1982.

ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES !

GENÈVE

Salle du Faubourg
sa 6 nov., dès 18h. : grande fête avec de la musique (salsa, samba...), des mets raffinés, des stands. Cf. en page 2.

Théâtre de Carouge — Atelier de Genève
39, rue Ancienne (tram 12)
du je 28 oct. au me 10 nov., 20h.15 (je 19h., di 17h., lu relâche) : *Les trois mousquetaires* d'après Alexandre Dumas, par le Nouveau Théâtre National de Marseille, Compagnie Marcel Maréchal. A Lausanne du ma 16 au sa 20 nov. au Théâtre Municipal.

Grand Casino
ve 29 oct., 20h.30 : *Kalahari*, folk opéra sud-africain. Avec Dollar Brand.
L'opéra de libération *Kalahari* peut être considéré comme l'aboutissement de la créativité musicale et militante d'Abdullah Ibrahim - Dollar Brand. 18 acteurs, musiciens, chanteurs et danseurs nous présentent la mobilisation de la majorité noire contre le régime d'apartheid de l'Etat sud-africain. Loc. : Service culturel Migros, Genève, 022 / 28 68 20; Disque Service, Nyon, 022 / 61 73 18; M. & P.

Foetisch, Lausanne, 021 / 23 94 44. Il est particulièrement farce que ce spectacle ait lieu au Grand Casino de Nessim Gaon, courtier de l'Etat d'Israël, soutien du régime d'apartheid (cf. la brèche numéro spécial d'été 1982, article de Israël Shahak).

Pic-plouc folk club, 1, impasse rue du Lac
sa 30 oct., 21h. : *Dougie Mc Lean*. sa 6 nov., 21h. : *Bernard Janody*, banjo & guitare.

New Morning, 6, quai des Forces motrices
à 21h. me 27 oct. : *Arthur Blythe*. je 28 : *Machito and his Salsa big band*. sa 30 : *Randy Weston* (piano solo).

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
à 21h. je 28 oct. : *Vapeur quartet*. ve 29 : *Wiebelfetzer Workshop 82*. Org. : AMR.

NYON Théâtre de l'Escalier
ve 29 oct. : *Speira N'Mbassa*. (Jazz-Nyon)
LAUSANNE

Théâtre de Vidy
jusqu'au sa 30 oct., ma, ve, sa 20h.30; me, je 19h. : *Schweyk dans la Deuxième Guerre mondiale*, de Bertolt Brecht. Mise en scène

André Steiger. Direction musicale Jean-François Monot avec l'Ensemble Lyrique de Suisse romande. A Genève, en novembre à La Comédie.

Casino de Montbenon, Salle Paderewsky
je 28 oct., 20h.30 : *Charles Lloyd Duo* et le *Wiebelfetzer Workshop 82* (9 musiciens).

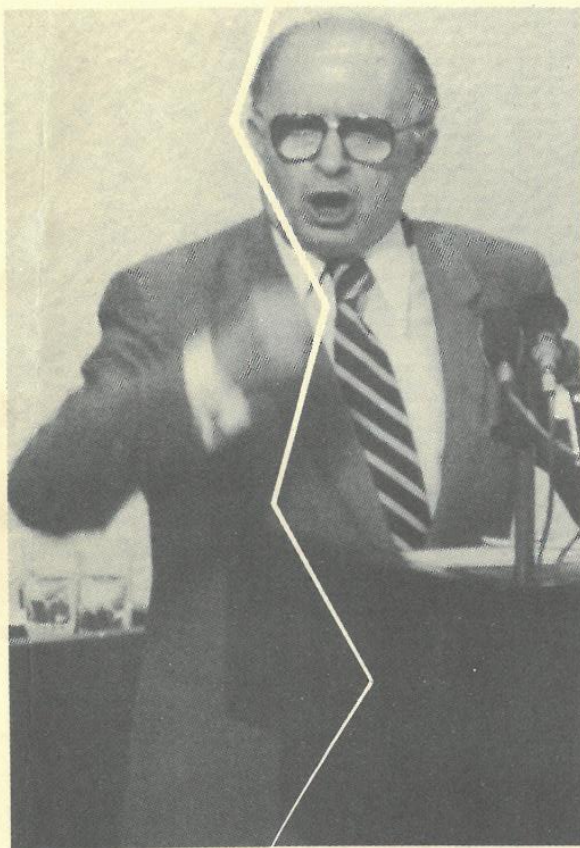
Cinémathèque, Casino de Montbenon
dès le me 27 oct. : films soviétiques récents. Rens. : 021 / 23 75 56 (dès 18h.). dès le me 3 nov. : films de Joris Ivens.

Cinéma d'Oron, Oron-la-Ville
ve 5, sa 6 nov., 20h.30 : *Düsmen* (L'ennemi) de Zeki Okten et Yilmaz Güney (Tur., 1981).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
à 20h.30. ve 29, sa 30 oct. : *From Mao to Mozart*, de M. Lerner (USA, 1981) (sa aussi 16h.). ma 2, me 3 nov. : *Georgia*, d'Arthur Penn (USA, 1981). ve 5, sa 6 : *Une journée au cirque*, de E. Buzzell, avec les Marx Brothers (USA, 1939) (sa aussi à 16h.).
Harry Coblan

Etat d'Israël :

« UN VÉRITABLE SÉISME POLITIQUE »



L'agression israélienne au Liban, les massacres des quartiers palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth ont profondément miné un des mythes fondateurs de l'Etat sioniste : celui du petit Israël tragiquement isolé dans une mer d'hostilité, obligé de se défendre militairement pour assurer sa survie. Ce qui est apparu de plus en plus ouvertement, y compris aux yeux de centaines de milliers d'Israéliens, c'est

la nature fondamentalement agressive et guerrière du sionisme. Une crise d'une ampleur inconnue jusqu'alors s'est ouverte en Israël même. C'est ce dont témoigne un camarade de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section de la IVe Internationale dans l'Etat d'Israël) de l'Etat d'Israël, dont les propos ont été recueillis par Jean-Pierre Beauvais (Rouge, no 1032 du 1er octobre 1982).

MEETINGS ISRAËL

Réservez ces dates !

Le Parti socialiste ouvrier (PSO) a pu obtenir la venue en Suisse d'un camarade de la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire), section de la IVe Internationale de l'Etat d'Israël.

Nous organisons donc une série d'assemblées publiques dans toute la Suisse. Notre camarade israélien traitera principalement de :

la lutte contre la politique de Begin et Sharon.

Ces assemblées, en ce qui concerne la Suisse romande, se dérouleront : **lundi 8 novembre** à La Chaux-de-Fonds, **jeudi 11 novembre** à Lausanne (salle des Vignerons, à 20h.15), **vendredi 12 novembre** à Genève, **samedi 13 novembre** à Bienne.

L'histoire et la politique israéliennes ont trop souvent été complètement mythifiées pour que vous ne sautiez pas sur l'occasion d'entendre le témoignage d'un militant antisioniste en Israël même !

Les informations sur les massacres de Sabra et Chatila ont eu un impact considérable sur la société israélienne dans son ensemble. Pour de larges couches de la population, c'est la stupeur, la révolte. A des degrés divers, une majorité est convaincue de la responsabilité de Begin et de Sharon. Elle réclame, comme Itzhak Navon, président de l'Etat, une véritable commission d'enquête.

Beaucoup aujourd'hui se remémorent les massacres antérieurs de Palestiniens et se posent ouvertement la question de la responsabilité israélienne dans ces atrocités passées. Pour la première fois, on assiste à une prise de conscience de masse que les choses ne peuvent plus continuer ainsi, qu'elles doivent changer. C'est évidemment une prise de conscience confuse, différenciée. Mais ses manifestations sont visibles dans à peu près tous les secteurs de la société. D'où le véritable séisme politique auquel on assiste ces derniers jours...

Grèves et manifestations

Mercredi 22 septembre, culminaient trois journées de grève générale dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Grève dont on peut dire qu'elle a été suivie à 100 o/o malgré les menaces et les traditionnelles mesures d'intimidation de l'armée d'occupation (quadrillage, arrestations préventives, ouverture de force de magasins). Ce jour-là, la totalité des travailleurs arabes vivant en Israël avaient également cessé le travail. Les grévistes et la population arabe ont manifesté dans de très nombreuses localités : Ain Beit Elma, Kalandia, El Bireh, Am'Mari, Hebron, Ramallah, Gaza, Nazareth, Naplouse, Jérusalem ou encore des faubourgs de Tel-Aviv. Très souvent, derrière des drapeaux palestiniens et des portraits de Yasser Arafat. Cela, et à une telle échelle, est nouveau concernant la population arabe d'Israël.

Faut-il préciser que l'Etat sioniste,

aux apparences si "démocratiques", interdit de telles actions, passibles de plusieurs années de prison... En plusieurs endroits, des affrontements très violents ont eu lieu avec la police. A Nazareth, par exemple, il y a eu neuf blessés. Et alors que le député communiste Tawfik Zayed participait aux débats de la Knesset, sa maison était totalement saccagée par les "forces de l'ordre" !

Avant cela, les horreurs de Sabra et Chatila à peine connues, le Comité contre la guerre au Liban, au sein duquel sont actifs les militants communistes et de l'extrême-gauche, avait organisé des manifestations dans plusieurs villes. Manifestations quotidiennes regroupant de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes et qui, très souvent, ont été attaquées avec une grande brutalité par la police. A Jérusalem et à Tel-Aviv, il y a eu des blessés. Et dans cette dernière ville une cinquantaine de manifestants ont été arrêtés.

Les mots d'ordre étaient "Retrait des troupes israéliennes du Liban", "Solidarité avec les combattants palestiniens" et "Auto-détermination pour le peuple palestinien", parmi d'autres exigeant en particulier la démission de Begin et Sharon. Ces mots d'ordre contrastent avec ceux du rassemblement-manifestation du samedi 25 septembre à Tel-Aviv.

"Sauver le nom d'Israël" ?

Il a regroupé une foule énorme évaluée à trois cent mille personnes. Plus de 10 o/o de la population israélienne était là, ce qui est considérable. Les travaillistes et le mouvement "Peace now" étaient les organisateurs. Les mots d'ordre centraux réclamaient la démission du gouvernement Begin, la création d'une commission d'enquête

sur les massacres, le retrait des troupes israéliennes de Beyrouth et l'ouverture de négociations. Ils n'appelaient pas au retrait immédiat des forces israéliennes de tout le Liban et le thème de la solidarité avec le combat du peuple palestinien était absent. C'est une manifestation qui, dans l'esprit de ses organisateurs sionistes, devait mettre en accusation le gouvernement Begin comme seul responsable pour "sauver le nom d'Israël et l'honneur de son armée qui est l'armée du peuple", comme l'a dit l'un des orateurs. Le Comité contre la guerre au Liban a bien évidemment appelé à y participer. Mais les organisateurs travaillistes avaient fermement annoncé qu'ils ne collaboreraient en rien avec les responsables du comité et qu'ils étaient hostiles à ce que celui-ci participe en tant que tel au rassemblement et avec ses propres mots d'ordre. Le comité a passé outre et une dizaine de milliers de personnes environ, des Juifs et des Arabes, se sont regroupées derrière ses banderoles qui, elles, manifestaient la solidarité et l'identification avec le combat du peuple palestinien, exigeaient le retrait immédiat des troupes israéliennes de tout le Liban et l'ouverture immédiate de négociations avec l'OLP. Cela dit, le fait qu'autant de gens — qui ne l'avaient jamais fait jusqu'alors — soient descendus dans la rue le 25 septembre est en soi un événement considérable et marque à l'évidence un tournant dans la situation intérieure du pays.

Plusieurs officiers de haut rang qui se trouvaient il y a quelques semaines aux portes de Beyrouth ont été reconnus dans la manifestation. C'est une preuve supplémentaire des dissensions au sein de l'appareil militaire. Sharon lui-même vient de révéler qu'une bri-

gade entière n'a pu être engagée au Liban à cause de l'opposition d'un trop grand nombre de ses soldats et officiers aux objectifs de la guerre.

Un renversement de la situation

En l'espace de deux ou trois semaines, il y a eu un véritable renversement de situation. (...)

La politique de Begin est en train d'échouer sur tous les plans : la démission de l'administrateur "civil" de Cisjordanie, Menahem Wilson, signifie la défection d'un des plus actifs architectes de la politique d'annexion. Les Egyptiens, qui viennent de rappeler leur ambassadeur, ne peuvent désormais poursuivre les conversations entamées depuis Camp David. Gemayel prend chaque fois plus ses distances et les Etats-Unis ne peuvent continuer à accepter la logique folle d'une politique dont la non-viabilité est démontrée chaque jour un peu plus. Au contraire, les travaillistes sont convaincus d'avoir le vent en poupe. Nationalement, ils veulent profiter de la situation pour renforcer rapidement leur organisation passablement anémiée. Ils comptent beaucoup sur la convergence entre leurs positions et celles de Washington telles qu'elles sont exposées dans le "plan Reagan". Donc sur le soutien de l'allié américain et aussi des gouvernements européens. En premier lieu, d'ailleurs, celui du gouvernement français. Ils se présentent donc comme les seuls capables de "maintenir l'honneur" d'Israël, de lui éviter un isolement international massivement redouté ici. En d'autres termes, les seuls capables de rétablir le consensus intérieur et l'étroite relation avec l'impérialisme nécessaires à la poursuite du projet sioniste.



Manifestation contre la guerre en Israël.